



RAPPORT ANNUEL 2023



Rapport accompagnant le budget 2024
En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de
la Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I.	Carte d'identité de la commune	P. 6
II.	Nos élus	P. 7
III.	Nos services communaux	P. 13
❖	Personnel	P. 13
❖	Population – Etat civil	P. 17
❖	Finances	P. 22
❖	Travaux	P. 27
❖	Développement territorial	P. 33
❖	Environnement	P. 38
	• Gestion des déchets	P. 39
	• Gestion de l'eau	P. 41
❖	Bien-être animal	P. 45
❖	Logement	P. 46
❖	Mobilité	P. 49
❖	Energie	P. 51
	• Service communal	P. 51
	- POLLEC	P. 58
	• Guichet Energie	P. 61
❖	Gestion des salles communales	P. 61
❖	Assurances	P. 63
❖	Gardien de la Paix	P. 64
❖	Prévention et protection au travail	P. 65
❖	Protection des données	P. 66
❖	Communication	P. 67
❖	Enseignement	P. 71

❖ Accueil Temps Libre (ATL)	P. 79
❖ Agence de Développement Local (ADL)	P. 83
❖ Social	P. 94
• CPAS	P. 94
• Un Junior pour un Senior	P. 97
• Planning familial	P. 98
• Petite enfance	P. 98
• Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ)	P. 99
❖ Emploi	P. 106
• Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	P. 106
• Maison de l'Emploi	P. 106
❖ Culture	P. 107
• Centre culturel « Le Foyer »	P. 107
• Le Grimoire d'Eole	P. 112
❖ Sport	P. 114
❖ Culte et laïcité	P. 118
❖ Participation citoyenne	P. 121
• Budget participatif	P. 122
• Commission Consultative du Territoire et Mobilité (CCATM)	P. 123
• Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	P. 124
• Seniors Consultants	P. 126
• BetterStreet	P. 128
❖ Information	P. 129
• Télévision locale : Canal Zoom	P. 129
• Radio locale : Up Radio	P. 129

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

Nom de la commune : PERWEZ

Province : Brabant wallon

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2
1360 Perwez
Tél. 081/65 53 44 - Fax : 081/65 74 42
www.perwez.be

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX
stephanie.thibeaux@perwez.be

Coordonnées géographiques :  [50° 37' Nord 04° 48' Est](#)

Population : 9678 habitants (novembre 2023)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

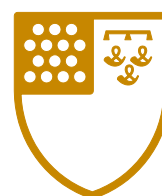
Perwez regroupe Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais et Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée, en 2008, avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et en avril 2016, avec Orbais-l'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

En 2022, la commune de Perwez, qui conserve un caractère rural de par l'importance de son activité agricole, s'est dotée d'une Charte de la ruralité. Réalisée en collaboration avec la Province du Brabant wallon, celle-ci a pour objectif de faire rimer ruralité et convivialité.

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



COMMUNE DE
PERWEZ

II. NOS ELUS

Le 14 octobre 2018 eurent lieu les élections communales et provinciales. Les nouveaux élus, membres du Conseil communal, ont prêté serment le 3 décembre de la même année.

➤ LE COLLEGE COMMUNAL

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc. Le Collège veille également à la garde des archives et des titres.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

Répartition des attributions

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX



Etat civil, population
Affaires électorales
Police
Travaux publics
Espaces verts, parcs, plantations

Gestion du personnel
Service Incendie
Cultes
Sport

Echevine : Madame Véronique DE BROUWER



Mobilité
Participation et citoyenneté
Développement rural
Environnement

Logement
Energie

Echevine : Madame Aurélie FLABAT



Affaires sociales et familiales
Bien-Être & Seniors
PMR (Handicity)
Développement local
Tourisme

Marchés / Foires
Commerce et emploi
Culture
Agriculture
Santé publique

Echevin : Monsieur Etienne RIGO



Finances
Urbanisme
PME
Eau
Propreté publique

Aménagement du territoire
Développement économique
Industrie
Patrimoine
Cimetières

Echevine : Madame Julie DAMS



Enseignement
Intergénérationnel
Nouvelles technologies
Associations patriotiques
Festivité & accueil
Communication et relation publiques

Petite enfance, enfance & jeunesse
Bibliothèque
Loisirs
Bien-être animal
Jumelage
Accueil du temps libre

Présidente du CPAS : Madame Véronique BIDOUL



➤ LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

- Pour la majorité :

	M. Jordan GODFRIAUX , Bourgmestre, chef de groupe GSM : 0487/26.15.23 E-Mail : jordan.godfriaux@perwez.be
	Mme Véronique DE BROUWER , Échevine GSM : 0473/58.38.64 E-Mail : veronique.debrouwer@perwez.be
	Mme Aurélie FLABAT , Échevine GSM : 0476/71.95.06 E-Mail : aurelie.flabat@perwez.be
	M. Étienne RIGO , Échevin GSM : 0475/44.14.25 E-Mail : etienne.rigo@perwez.be
	Mme. Julie DAMS , Échevine GSM : 0474/39.92.02 E-Mail : julie.dams@perwez.be
	Mme Véronique BIDOUL , Présidente du CPAS GSM : 0476/45.18.11 E-Mail : veronique.bidoul@perwez.be

	M. Dimitri SEVERIN , Conseiller communal GSM : 0487/56.33.43 E-Mail : dimitri.severin@perwez.be
	Mme Mia HEMPTINNE , Conseillère communale GSM : 0477/17.41.04 E-Mail : mia.hemptinne@perwez.be
	M. Luc MARCHAND , Conseiller communal GSM : 0485/31.37.35 E-Mail : luc.marchand@perwez.be
	Mme Joëlle ALDRIC , Conseillère communale GSM : 0471/07.06.69 E-Mail : joelle.aldric@perwez.be
	Mme Pasqualina GREDE , Conseillère communale GSM : 0479/87 21 67 E-Mail : pasqualina.grede@perwez.be

- Pour la minorité :

	M. André ANTOINE , Conseiller communal, chef de groupe Tél : 0475/49 63 17 E-Mail : andre.antoine@perwez.be
	M. Michel JANDRAIN , Conseiller communal GSM : 0475/87.30.63 E-Mail : michel.jandrain@perwez.be
	M. Carl CAMBRON , Conseiller communal GSM : 0477/54.26.09 E-Mail : carl.cambron@perwez.be
	M. Jean-Marc ALDRIC , Conseiller communal GSM : 0497/25.96.58 E-Mail : jean-marc.aldric@perwez.be
	Mme Murielle DARDENNE , Conseillère communale GSM : 0474/94.14.08 E-Mail : murielle.dardenne@perwez.be
	M. Jules NOEL , Conseiller communal GSM : 0477/73.62.65 E-Mail : jules.noel@perwez.be
	M. Geoffrey HERION , Conseiller communal GSM : 0499/66.75.83 E-Mail : geoffrey.herion@perwez.be
	Mme Elisabeth COLON , Conseillère communale E-Mail : elisabeth.colon@perwez.be
	Mme Virginie DRAUX , Conseillère communale GSM : 0474/55.25.40 E-Mail : virginie.draux@perwez.be
	Mme Florence PEETERS , Conseillère communale E-Mail : florence.peeters@perwez.be

➤ REUNIONS DES CONSEIL ET COLLEGE COMMUNAUX



Le Conseil communal

Entre le 5 novembre 2022 et le 4 novembre 2023, le **Conseil communal** s'est réuni **10 fois**, aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos
20/12/2022	17	6
23/02/2023	28	17
28/03/2023	12	3
26/04/2023	20	6
16/05/2023	10	17
20/06/2023	14	10
26/07/2023	5	1
17/08/2023	15	5
26/09/2023	17	16
02/11/2023	32	8
Total	259 points	

Le Collège communal

Entre le 05 novembre 2022 et le 1^{er} novembre 2023, le **Collège communal** s'est, de son côté, réuni **56 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
10/11/22	60	01/06/23	58
17/11/22	39	08/06/23	38
24/11/22	66	15/06/23	45
01/12/22	42	22/06/23	58
08/12/22	56	29/06/23	60
15/12/22	59	06/07/23	42
22/12/22	44	13/07/23	41
29/12/22	38	20/07/23	53
05/01/23	37	03/08/23	47
12/01/23	37	10/08/23	20
19/01/23	47	17/08/23	25
26/01/23	60	24/08/23	29
02/02/23	53	31/08/23	53
09/02/23	34	07/09/23	41
16/02/23	54	14/09/23	44
23/02/23	48	21/09/23	44
02/03/23	47	28/09/23	49
09/03/23	52	05/10/23	55
16/03/23	53	12/10/23	56
23/03/23	53	19/10/23	64
30/03/23	50	26/10/23	52
06/04/23	56		
13/04/23	42		

20/04/23	44		
27/04/23	51		
04/05/23	3		
11/05/23	66		
25/05/23	97		
2362 points			

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

Grades légaux :

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX

Directrice financière : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. PERSONNEL

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649 289, emilie.chatorier@perwez.be

L'organigramme des services de l'Administration communale a été arrêté par le Collège communal en sa séance du 24 juin 2015. Le voici mis à jour :

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE PERWEZ**
ORGANIGRAMME - NOVEMBRE 2023

CONSEIL COMMUNAL

COLLEGE COMMUNAL

Stéphanie THIBEAUX
Directrice générale

Stéphanie DE
WACHTER
Directrice financière

DIRECTION TECHNIQUE

JEAN-PIERRE FLABAT

DIRECTION TERRITORIALE

JEROME SNAPPE

DIRECTION DES AFFAIRES
GENERALES

Emilie CHATORIER

DIRECTION TRANSVERSALE

FINANCES - TAXES -
REDEVANCES

Lidwina BAERTEN - Assistante de direction

Service technique
Erwin DEPAS
Jean-Michel SALMON
* Equipe technique

Gestion des déchets
Eric DELCORPS
* Equipe technique

Mobilité
Ludzzie ROSS

PLANU
xxx

ASBL para-locales

Guichet de l'Energie
Renauld VAN HEESBEEKE
Anais CHANTEUX

ASBL ADL
Céline GERADON
Stéphanie VAN BRAKEL

ASBL Grimoire d'Eole

Energie
Guillaume WUIDAR

Logement
Anycia HUYGHE

POLLEC
Marion MORMAL

Environnement
Jean-Yves ZIMMER

Population / Etat civil
Patricia RAVET
Vincent JAUMOTTE
Maxime KEKENBOSCH
Renaud LEMPEREUR

**Personnel / Enseignement /
Assurances / Courrier**
Gerty SCIOT

SCAJ
Patrick DETRAUX
Vincent VAN RYMENAM

ATL
Vinciane CHARLET
Delphine BUIS
David KAISIN
Nathalie SERON

Centre Sportif
Mathieu LEGROS
Ingrid MARCHAL
Georges VILLERS

**Délégué à la Protection des
Données (DPD)**
Thomas ADRIAENSSENS

Gardien de la Paix
Amandine LECLERCQ

Secrétariat du Bourgmestre
Déborah DELLEUSE

**Communication /
Informatique**
Isabelle MASSON
Nathalie MICHELSENS
Stefan BASCH

Accueil / Salles communales
Sofia BERNARDO

Manifestations communales
xxx

Jessica URBAIN
Stéphanie
VANGOITSENHOVEN
Benjamin MOINIL

SIPPT - GAMA NUNES
Ludovic

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ

ORGANIGRAMME - Novembre 2023

DIRECTION TECHNIQUE
Jean-Pierre FLABAT
Lidwina BAERTEN - Assistante

Bâtiments / Voiries / Espaces verts /
Propreté
Erwin DEPAS - Jean-Michel SALMON
Stéphane WARNIER**

Service Entretien
Emilie CHATORIER

MOBILITE
Ludzzie ROSS

Espaces Verts / Cimetières

Henry BERTRAND
Emmanuel BISTON
Etienne CHRISTOPHE
Noël CREVECOEUR
Damien GENO
Eric GENO
Christopher JACQUERIE
Jules MEULEBROUCK**
Thierry MOTTE*
Benjamin SEMAL
Jean-Luc THIRION
Louis DELEYE

Bâtiments / Voiries / Manifestations publiques / Eaux

Frédéric BUIS
Laurent COLLIN
Anthony DETRY
Thibaut DROPSY
Johnny EECKHOUT
Thierry FORIN
Albert GOOSSENS
Philippe GUILLAUME
Ludovic KIHLE*
Serge LEFEVRE
Moïse LESIRE
Bernard MORTIER
Vincent OVART
Gilles PERNIAUX
Ludovic WATHELET

Mécanicien

Johan DE BIOURGE**
Audric HUCORNE

Proxibus

Jérôme MOENS

Propreté

Emmanuel DEVROYE**
Philippe MERCIER

Malika BECHEKEUR
Laura BORTOLATO*
Marie-Line BUIS
Noémie CHARLIER
Marie CROON**
Nadine DACOS**
Sabrina DEFRENNE
Aurore DELFORGE
Sandy DOYE
Madline GAROT
Mélanie HERCKENS
Kristel JULET
Anne LORGE
Maité NOEL
Jolanta PIWONSKA
Rose-Marie PREVOT
Julie RAES
Jessica RUIZ-REINA
Katty THIRION

*CDD/CDR/contrat spécifique

**Maladies longue durée

Composition de l'effectif à l'Administration Communale de PERWEZ

	31-10-16	31-10-17	31-10-18	31-10-19	31-10-20	31-10-21	31-10-22	31/10/2023
Effectif hors enseignants	101	88	95	93	91	91	90	97
Equivalents temps plein	81,66	75,18	79,68	75,17	72,13	74,48	75,83	78,03
Employés	52	43	44	42	37	37	42	40
Ouvriers	49	45	51	51	54	54	48	57
Définitifs	10	9	9	8	7	5	7	7

Personnel contractuel	33	23	24	26	33	31	32	41
Personnel contractuel Subventionné	58	56	62	59	51	52	51	49
Temps plein	63	58	62	55	48	46	44	49
Temps partiel	38	30	33	39	43	45	46	48
Hommes	51	46	54	51	49	51	47	57
Femmes	50	42	41	42	42	40	43	40

Mouvements en 2023 :

Entrées :

- ✓ Contrat à durée indéterminée → 14
- ✓ Contrat à durée déterminée → 16
- ✓ Article 60 : 0

Sorties :

- ✓ Pension → 2
- ✓ Licenciement → 2
- ✓ Fin de contrat → 12
- ✓ Démission → 3

Turn Over :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
IN	16	17	16	7	10	13	30
OUT	24	11	7	8	8	12	19
TOTAL ANNEE	88	94	93	91	91	90	97
Turnover	22,73%	14,89%	12,37%	8,24%	9,89%	13,89%	25,25 %

Nombres de formations suivies en 2023 :

- ✓ Payantes : 17
- ✓ Gratuites : 8
- ✓ Montant engagé en 2023 : 6.719,00 €

B. POPULATION – ETAT CIVIL

Contact : Patricia RAVET, 081/649 274, population@perwez.be.

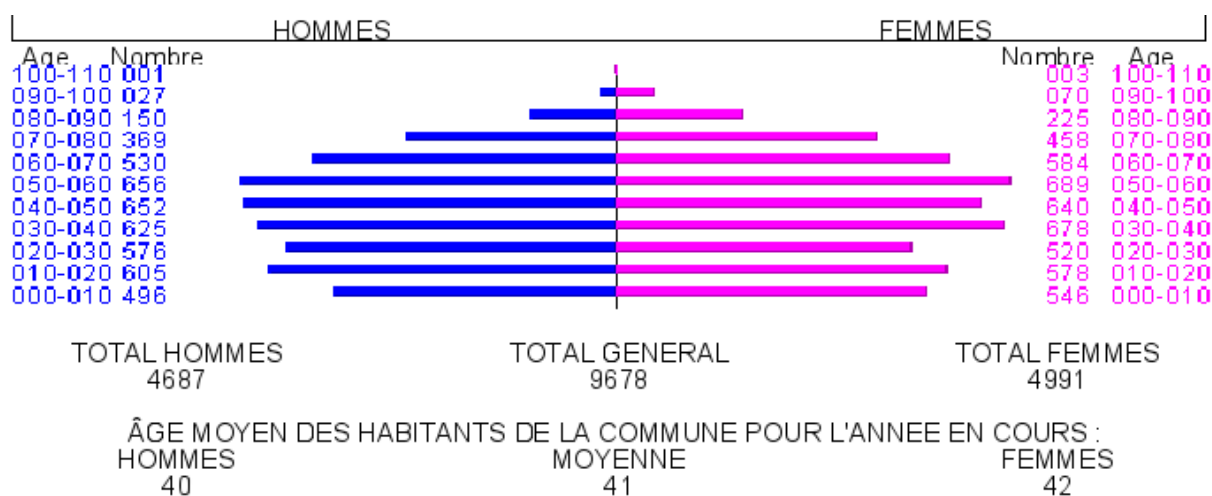
Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 20 novembre 2023

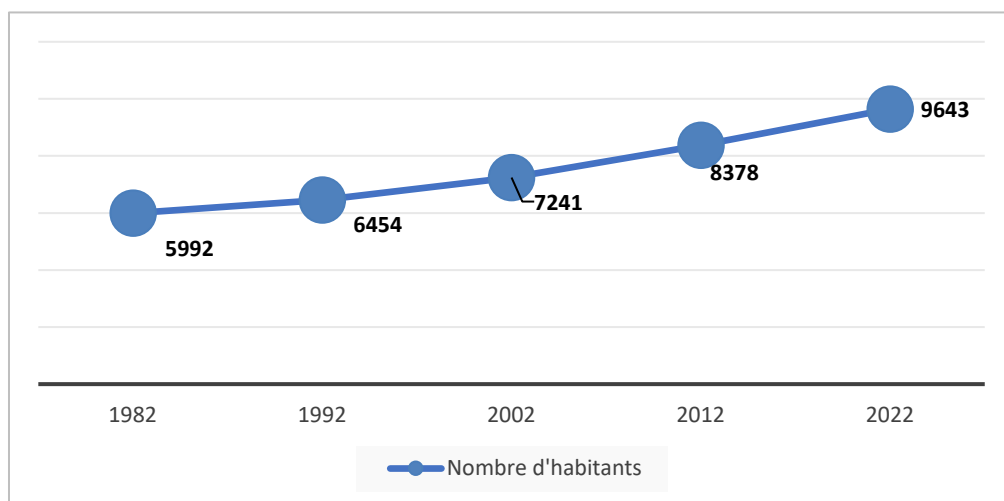
Mouvements de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2023	748	640	25
Total 2022	747	657	34
Total 2021	761	600	26
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28

Chiffres de population

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Hommes	4514	4588	4617	4640	4675	4687
Femmes	4821	4856	4879	4922	4968	4991
Total	9335	9444	9496	9562	9643	9678





Evolution de la population depuis la fusion des communes (par dizaine d'années)					
	1983	1993	2003	2013	2023
Total	6042	6597	7253	8661	9678

Nationalités

Nationalités

NATIONALITES	Total
101 Albanie	1
103 Allemagne (Rép.féd.)	9
106 Bulgarie	3
108 Danemark	1
109 Espagne	32
110 Finlande	1
111 France	167
112 Royaume-Uni	2
113 Luxembourg (Grand-Duché)	3
114 Grèce	2
115 Hongrie (Rép.)	3

NATIONALITES	Total
116 Irlande	1
122 Pologne (Rép.)	24
123 Portugal	43
124 Roumanie	69
127 Suisse	1
128 Italie	48
129 Pays-Bas	5
137 Lituanie	2
143 Ukraine	29
144 Moldavie (Rép.)	4
150 Belgique	9.099
172 Union d. Rép. Soc. Soviét.	1
207 Inde	1
214 Philippines	2
218 Chine	10
235 Thaïlande	4
251 Afghanistan	1
258 Liban	7
262 Turquie	1
303 Burundi	3
304 Cameroun	4
306 Congo (Rép. dém.)	19
309 Côte d'Ivoire	1
311 Ethiopie	1
312 Gabon	1
315 Guinée	1

NATIONALITES	Total
317 Maurice	1
319 Mali	2
321 Niger	1
324 Madagascar	1
325 Afrique du Sud	2
327 Rwanda /Rép./	4
351 Algérie	1
354 Maroc	13
357 Tunisie	10
401 Canada	4
402 Etats-Unis d'Amérique	1
416 Mexique	4
421 El Salvador	4
511 Argentine	1
513 Brésil	6
515 Colombie	2
516 Equateur	1
520 Venezuela	1
777 d'origine pakistanaise	1
788 d'origine syrienne	1
791 d'origine burundaise	9
999 Indéterminé	2
	9.678

Documents délivrés

Passeports	
2023	717
2022	542
2021	199
2020	177
2019	431
2018	534
2017	477

Cartes d'identité électroniques	
2023	775
2022	1461
2021	1344
2020	1000
2019	932
2018	1672
2017	1780

Permis de conduire	
2023	795
2022	498
2021	503
2020	497
2019	535
2018	602

Etat civil

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de naissances	109	75	92	79	76	80	109	77
Nombre de décès	85	81	83	70	75	83	96	89
Nombre de mariages	32	24	36	36	18	44	31	40

Félicitations à nos jubilaires

En 2023, Perwez a la joie de compter 32 couples fêtant un jubilaire particulier : 50, 60, 65 ou même 70 ans de mariage !

Le samedi 14 octobre, la Commune a tenu à mettre ces couples à l'honneur en les invitant avec leur famille à la ferme d'Odenge. Fleurs, cadeaux et chèques-commerces ont accompagné les chaleureuses félicitations des élus à nos heureux jubilaires pour leur longue et exemplaire vie à deux !



C. FINANCES

Contact : Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière, 081/649 255,
stephanie.dewachter@perwez.be

Membres du service : Benjamin MOINIL
Stéphanie VANGOITSENHOVEN
Jessica URBAIN

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

❖ Taxes

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 2,50 €
Enlèvement des déchets (isolés)	70,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	100,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 personnes)	115,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 3 personnes)	145,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 personnes)	170,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 5 personnes)	195,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes et plus)	195,00 €
Enlèvement des déchets (levée supplémentaire)	1,15 €
Enlèvement des déchets (kg déchets résiduels supplémentaire)	0,40 €
Enlèvement des déchets (kg déchets organiques supplémentaire)	0,07 €
Enlèvement des déchets (commerces)	75,00 €
Enlèvement des déchets (contribuable « assimilé »)	75,00 €
Enlèvement des déchets (maison de repos par lit)	30,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistiques	10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements raccordés à l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés aux logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	30,00 €
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbarium	250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés (1 ^{er} taxation)	20,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (2 ^{ème} taxation)	40,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (3 ^{ème} taxation et suivantes)	180,00 €/mc en façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boîtes :	
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0150 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0390 €
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0585 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,1050 €

- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0010 €
Mâts d'éoliennes destinées à la production industrielles d'électricité	0,00 €
- puissance inférieure à 1 mégawatt	14.000,00 €
- puissance de 1 compris jusque moins 2,5 mégawatts	17.000,00 €
- puissance de 2,5 compris jusque 5 mégawatts	20.000,00 €
- puissance supérieure à 5 mégawatts	

❖ Redevances

Occupation du domaine public à l'occasion des marchés	0,40€/m²/jour avec min. 3,00 € + 2,00 € électricité
Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire	Sur base d'un décompte des frais réels avec un minimum de 100,00 €
Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme	Divers prix
Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres	1,25 €/sac
Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement	Frais réels
Exhumation des restes mortels	Divers prix
Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans caveau, pour une durée de 30 ans	Divers prix
Demandes d'autorisation d'activités	Frais réels
Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis à étude d'incidences sur l'environnement	Décompte frais réels
Implantation de nouvelles constructions	100,00 € par contrôle
Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles	0,40€/m²/jour Forfait 150,00 €/semaine (eau, électricité, propreté)
Mise en location de tentes communales	125,00 €/tente + caution de 125,00 €
Stationnement à durée limitée (zone bleue)	15,00 € / jour
Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques	15,00 € /mois/m²
Intervention des services communaux sur le domaine public (nettoyage, etc.)	Divers tarifs

Emprunts contractés

PROJET	MONTANT en €
Réfection garage communal - Phase II extension	5.714,29
Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue du Mont - Phase II	107.032,09
Réfection des toitures de l'Hôtel de Ville	3.267,67
Investissements pour la production d'eau	37.579,18
Interventions sur les bâtiments du patrimoine	23.864,47
Raccordements impétrants divers	10.031,87
Achats de matériel d'exploitation pour la voirie	12.798,36
Abattages d'arbres	3.392,00
Interventions sur les bâtiments du culte	1.114,80
Interventions pour la production d'eau	2.595,00
Réfection des corniches de l'école de brabant	55.000,00
Remplacement des lampes de l'éclairage public (ORES)	66.984,86
Achat d'un tracteur	84.700,00
Plan wallonie cyclable (PIWACY)	75.000,00
Aménagement quai de rangement pour le dépôt communal	26.913,95
Achat d'une autolaveuse pour la salle de sport de TLB	9.241,50
Achat de tableaux blancs interactifs pour les écoles	13.491,50
Achat d'un véhicule pour le service des eaux	52.518,51
Interventions pour la distribution de l'eau - avenue Lepage	57.000,00
Achat de photocopieurs	40.400,00

Subsides octroyés

Associations de jeunesse

Unité Jean XXIII de Malèves	1.250,00 €
Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €

Associations culturelles et de loisirs

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Cecipho – Cercle ciné photo	1.000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	2.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2.000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	1.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.000,00 €
Groupement d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
Vitaly Production	500,00 €
Comité de Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Le 15 Août – Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €
La Leçon Verte	150,00 €
Soleil d'Argile	150,00 €
Plumes d'eau	150,00 €
Les Mouchons do vevy	150,00 €
Comité du carnaval de Perwez	3.500,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Anim'Mômes	95.000,00 €
Foyer culturel	110.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	23.000,00 €

Associations sportives

R.F.C. Perwez	2.000,00 €
Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembais	1.000,00 €
Respiration relaxation club	150,00 €
Tennis Club Perwez	500,00 €
Perwez Cyclistes	1.000,00 €
Les Fous du Volant	250,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €
Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Beach Soccer de Perwez	750,00 €

Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Le Warché	150,00 €
MTB Team Spirit	150,00 €
Equi Grandi	150,00 €
Eneosport Perwez	150,00 €

Œuvres d'aide aux personnes âgées

Un Junior pour un Senior	4.000,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €

Associations de soins

Comité Télémie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 – Comité local	300,00 €
CAP 48	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique – Section locale de Perwez	500,00 €

Divers

Association des éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Crèche « Les Oisillons »	3.000,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	3.000,00 €
Service de remplacement agricole de l'est du Brabant wallon	250,00 €
Agence de Développement Local	60.000,00 €

TOTAL des subsides octroyés en 2023 :

367.550,00 €



D. TRAVAUX

Contact : Jean-Pierre FLABAT, 081/649 265, travaux@perwez.be

Marchés publics adjugés et terminés

Aménagements divers contre les coulées de boue, rue du Prieuré à Malèves , rue de la Ferme à Orbais et rue de la Chapelle (remembrement) à Thorembais Saint-Trond, pour un montant de 35.000 ;00 €

Extension de la conduite d'eau rue Lepage à 1360 PERWEZ pour un montant de 75.000,00 €

PIWACY Aménagement de Sens uniques Limités et de zones 30 km/h dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY pour un montant de 180.000,00 € SPW*



Aménagement d'un espace de rangement au dépôt communal, rue de la Doyerie à PERWEZ, pour un montant de 50.000,00 €

Remplacement de l'éclairage des terrains de football et de la piste d'athlétisme par des éclairages « led », en vue de procéder à des économies d'énergie au centre sportif rue des Marronniers 17, pour un montant de 100.000,00 €

Acquisition d'un corrélateur pour le service communal des eaux de la commune pour un montant de 20.000,00 €

Acquisition d'un semoir derrière tracteur pour un montant de 35.000,00 €

Acquisition d'une débroussailleuse (arrière et latérale) sur tracteur pour un montant de 20.000,00 €

Aménagement du carrefour de la rue des Marais et de la rue Saint-Michel en vue de lutter contre les coulées de boue à Thorembais-les-Béguines pour un montant estimé de 20.000,00 €



Marchés publics adjudugés non terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la mise à jour du plan communal de mobilité, pour un montant estimé de 50.000,00 € SPW*

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour « suivis et analyses des essais de pompage et détermination de la zone de prévention pour les nouveaux captages sur le site de la « Campagnette » à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbaix, pour un montant estimé de 100.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (laiterie) et la place du Warichet, pour un montant estimé de 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour Création de deux terrains de Padel couverts au centre sportif, rue des marronniers 17 à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 40.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la sécurisation des traversées des voiries régionales dans le cadre du PIMACI pour un montant estimé de 80.000,00 €

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 , lot 1 – Gros œuvre et parachèvement, pour un montant de 1.750.000,00 € SPW*. Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Aménagement de la cure de Perwez – lot 2 – abords - dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant de 55.000,00 € SPW*.

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, Lot 1 – Gros-œuvre et parachèvements, pour un montant estimé de 1.800.000,00 € SPW-PCDR* Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.



Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, - lot 2 – abords - pour un montant estimé de 100.000,00 € SPW-PCDR*.

Marché conjoint de services – Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale – Exercices 2024 à 2026 pour un montant estimé de 60.000,00 €,

Acquisition d'une camionnette fourgonnée pour le service communal des eaux de la commune pour un montant de 50.000,00 €,

Réfection des corniches de l'école communale de Perwez-centre, rue de Brabant 45 pour un montant de 150.000,00 € PPT2022*

Aménagement de stationnements vélos et placement d'une goulotte, dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY, pour un montant de 240.000,00 € SPW*

Réfection de l'avenue Wilmart (et de la place du Marché) à PERWEZ, en coordination avec le Service Public de Wallonie, pour un montant estimé de 2.892.000,00 € dont 375.000,00 € de part communale

Participation au marché de Services en vue d'études d'ouvrages de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) et prestations ponctuelles dans cette matière, dans le cadre cde l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 125.000,00 €

Fourniture et pose de deux aérothermes au gaz à l'ancienne école, rue de Noville 26 à Perwez, pour un montant de 20.000,00 €

Réfection des traversées de voirie, rue du Meunier et rue d'Odenge à Orbais, en vue de lutter contre les coulées de boue, pour un montant estimé de 75.000,00 €

Création d'une rampe d'accès PMR au cimetière de Malèves, dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap, pour un montant estimé de 65.000,00 € PBW

Agrandissement du local colombophile au centre sportif, suite à la fusion des comités de Perwez et Ramillies, pour un montant estimé de 75.000,00 € - PBW

Asphaltage de diverses voiries de Perwez-centre, pour un montant de 180.000,00 €, comprenant les voiries suivantes :

- amorce remembrement chemin Gerlet (face Godechoul)
- amorce rue des alouettes
- amorces rue de Burlet
- amorce avenue Jacobs
- rue des Brasseurs
- rue de la Roseraie
- rue de l'Hôtel de Ville
- plateaux rue de la Cayenne

Asphaltage de diverses voiries des villages, pour un montant de 170.000,00 €, comprenant les voiries suivantes :

- rue du Cochige à Orbais
- rue de la Tasnière
- amorce rue Trémouroux à Orbais
- rue d'Orbais
- carrefour rue du Cul-de-sac à Malèves
- rue de l'Eglise à Malèves-Sainte-Marie-Wastines
- rue du Culot – amorce N29 à Thorembais-les-Béguines

Assainissement de terres polluées suite à une fuite de mazout à l'école d'Orbais, pour un montant de 87.000,00 €

Marchés publics en cours d'étude

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des centres sportifs, pour un montant estimé de 2.400.000,00 € SPW-INFRASPORTS*.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (laiterie), dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 320.000,00 € SPW*

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 1.660.000,00 € SPW*

Réfection des trottoirs de la rue du Blanc Bois, avenue de la Libération, avenue Flandres Dunkerque et avenue 1ere Division Marocaine, dans le cadre du plan d'investissement communal et PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 420.000,00 € TVAC, SPW*

Réfection des ponts de la rue de Seumay sur la Gette et rue du Manoir sur l'Orbais, dans le cadre du PIC 2022-2024, pour un montant estimé de 160.000,00 € SPW

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des centres sportifs, pour un montant estimé de 200.000,00 € SPW-INFRASPORTS*.

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue du Béguinage et la rue de Thorembais, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 340.000,00 € SPW*

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue Notre-Dame et la rue Lieutenant Bigourdan, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 340.000,00 € SPW*

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Wavre (N243) à son carrefour avec la rue d'Odenge et la rue Trémouroux, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 110.000,00 € SPW*

Aménagement de la place du Warichet à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 625.000,00 € SPW*

Aménagement d'ouvrages d'art de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) dans le cadre de l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 1.250.000,00 € SPW*

Création de deux terrains de Padel couverts et/ou de terrains de tennis extérieurs au centre sportif de Perwez pour un montant estimé de 400.000,00 € - SPW - Infrasports

Création d'un skate-park au centre sportif de Perwez, marché de conception-réalisation, pour un montant estimé de 200.000,00 € - SPW - Infrasports

Remplacement de la conduite d'eau rue Lepage et rue de l'Hôtel de Ville, pour un montant estimé de 125.000,00 €

Remplacement de la conduite d'eau rue du Warichet à PERWEZ pour un montant estimé de 100.000,00 €

Remplacement des compteurs d'eau, pour un montant annuel estimé de 25.000,00 €

Création d'un rond-point rue d'Opprebais, à son carrefour avec la rue Notre-Dame, pour un montant estimé de 30.000,00 €

Réfection de la cour de l'école communale d'Orbais, pour un montant estimé de 200.000,00 € - PPT2023

Réfection des cours primaires et maternelles de l'école communale de Perwez, pour un montant estimé de 360.000,00 € - PPT2023

Création de toilettes extérieures dans la cour maternelle de l'école communale de Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimé de 60.000,00 € - PPT2023

Réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, rue du Presbytère, pour un montant estimé de 400.000,00 € - SPW

Mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux, pour un montant estimé de 50.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Ponceau et de la rue des Communes à Thorembais-Saint-Trond, pour un montant de 200.000,00 €

Réfection des revêtements en béton de diverses voiries, et des chemins de remembrement pour un montant de 200.000,00 €

Asphaltage de diverses voiries pour un montant de 400.000,00 € comprenant notamment les voiries suivantes

- rue du Baty à Orbais
- rue de la Porte à Thorembais-les-Béguines
- rue du Parc à Malèves
- rue de la Stroulette à Malèves
- Parking rue des Carrières à Perwez
- Parking de centre sportif à Perwez

Désignation d'un auteur de projets pour le réaménagement de la cure de Malèves en vue d'y loger les scouts de l'unité Jean XXIII de Malèves, rue de la Cure 1 à Malèves, pour un montant estimé de 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la transformation du club des jeunes en maison du village dans le cadre du PCDR, rue Emile MASSET 1 à Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 85.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la mise en œuvre de nouveaux captages pour la production d'eau sur le site de la « Campagnette » pour un montant estimé de 150.000,00 €

Ces travaux font l'objet d'une subvention

CF : Communauté française

Crédits impulsion : concerne les travaux d'aménagement de sécurité routière et pour les usagers faibles

Infrasports : concerne toutes les infrastructures sportives

PCDR : Plan Communal de Développement Rural

PPT : Plan Prioritaire des Travaux (concerne les travaux aux établissements scolaires)

PRIC : Plan communal d'investissement (concerne les travaux de voirie et les travaux de bâtiments – administration, culte)

SAR : Site Désaffecté à Réaménager

SPGE : Société Publique de Gestion des Eaux (concerne tous les travaux d'égouttage et d'assainissement)

SPW : Service Public de Wallonie

UREBA : Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments (concerne tous les travaux relatifs aux économies d'énergie)

ZAE : Zone d'Aménagement Economique (concerne l'aménagement des zones industrielles)
SOF : Sofinpro – Groupe Nivelinvest
PBW : Province du Brabant wallon

Travaux par In BW – Intercommunale du Brabant wallon

Travaux envisagés :

- Placement du collecteur le long du Thorembois, avec construction d'une station d'épuration, en vue de couvrir le village de Thorembois-Saint-Trond
- Placement du collecteur le long du Thorembois, avec construction d'une station d'épuration, en vue de couvrir le village de Thorembois-les-Béguines

Travaux par le SPW – Direction des routes du Brabant wallon

Travaux réalisés :

- Marquages cyclistes du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).

Travaux envisagés :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la Grand-Place et la rue de Noville. y compris l'aménagement de la place du marché
- Aménagement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).
- Réfection de la chaussée de Wavre (RN243) entre l'entrée du zoning industriel et la place de la gare.

Travaux réalisés par ORES (Electricité)

Depuis le 1^{er} septembre 2018, ORES a repris les services d'INFRAX pour les communes wallonnes et reprend donc toutes les compétences d'INFRAX en ce qui concerne les câbles - basse et haute tension - ainsi que l'éclairage public.

Travaux réalisés par ORES :

- Réfection de l'éclairage public rue de la cure à Malèves

Travaux à réaliser par ORES :

- Placement d'un éclairage public dans le Parc de la cure de Perwez



E. Développement territorial

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, jerome.snappe@perwez.be

Superficie totale : 5.081 hectares 37 ares 09 centiares.

Aménagement du territoire

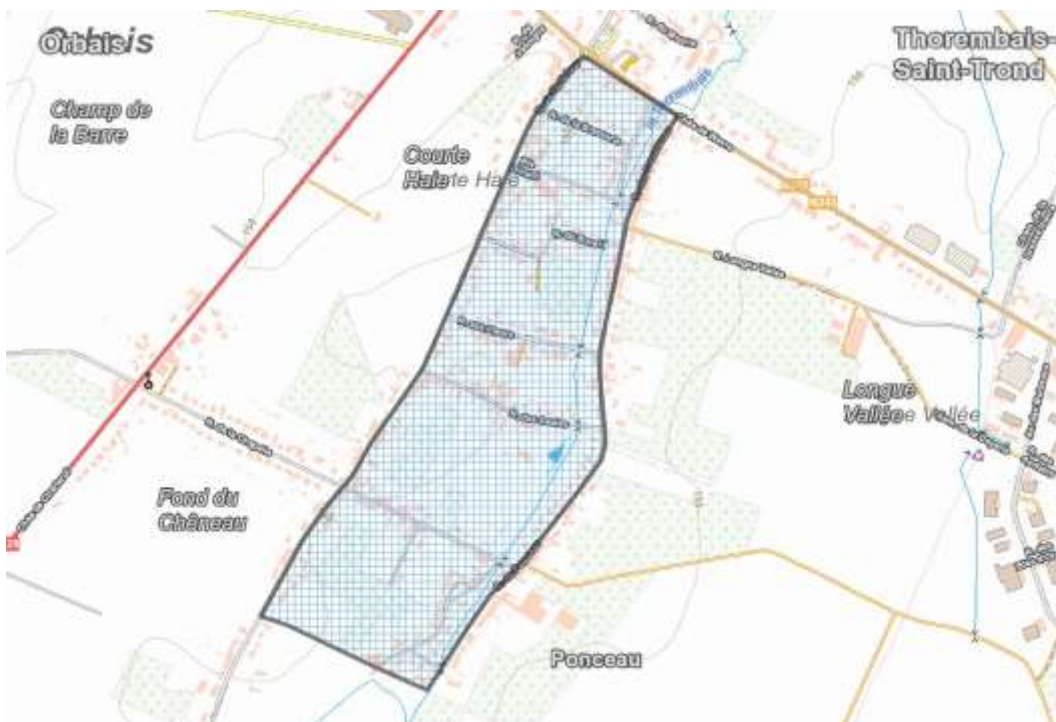
Plan de secteur

WAVRE - JODOIGNE - PERWEZ, approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979, publié au Moniteur belge du 22 septembre 1979.

Schéma d'orientation local (ex-plan communal d'aménagement)

Il existe deux schémas d'orientation locaux (SOL) sur le territoire de la Commune. Au sein de ces périmètres, des règles particulières en matière d'urbanisme sont d'application.

- Orbais : SOL n°9 périmètre qui couvre en partie le centre d'Orbais :



Rénovation urbaine

Le Gouvernement wallon a approuvé l'opération de rénovation urbaine le 23 juillet 2015 sur un périmètre couvrant le centre de PERWEZ. Cette opération a pour but de redynamiser le centre en proposant la création de nouvelles routes mais aussi en favorisant le retour des commerces dans le centre.

Patrimoine

Monuments classés

- ❖ **Perwez** : Chapelle St Roch, rue St Roch (Monument) et alentours (Site).
- ❖ **Malèves-Sainte-Marie-Wastines** : Tour de l'église Saint-Jean-Baptiste (Monument).
- ❖ **Orbais** : Ferme : porche, logis en « L » et aile à rue (façades et toitures), passage intérieur sous le porche, rue Trémouroux, 94 (Monument).
- ❖ **Thorembais-Saint-Trond** : Eglise Saint-Trond et mur du cimetière (Monument), cimetière (Site). Travaux de rénovation terminés en 2017.
- ❖ **Thorembais-les-Béguines** :
 - Orgue de l'église Saints Roch et Martin et balustrade du jubé qui forme un ensemble avec le buffet de l'instrument (Monument).



- Ferme du Mont : ensemble des bâtiments et cour pavée (Monument), rue du Maieur Séverin, une drève, chemin d'accès et alentours (Site).
- Ferme dite « la Petite Cense » : (façades et toitures) rue de la Petite Cense, 13 (Monument).

▪ Ferme de Mellemont :

- *Monument* : La totalité des deux granges, le porche, le chartil sud-est, les puits et étables situées dans l'aile nord de la cour, les quatre travées ouest des étables qui sont contiguës aux précédentes et qui s'étendent jusqu'au porche ainsi que les murs d'enceinte, les pavés de la cour, les façades et toitures des autres bâtiments à l'exception des quatre annexes modernes de la ferme de Mellemont à Thorembais-les-Béguines.

- *Site* : L'ensemble formé par la ferme de Mellemont, le cours du ruisseau de Thorembais, les alignements de peupliers et la plaine agricole à Thorembais-les-Béguines. Une zone de protection est établie dans la plaine au sud et au sud-est de la ferme de Mellemont incluant la ferme de Coquiamont.

160 éléments sont également repris à l'inventaire du patrimoine wallon.

Ce document est consultable sur format papier au service de l'urbanisme et les données sont disponibles depuis fin 2013 à l'adresse internet suivante :

<http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=IPIC#BBOX=165727.9385526608,191127.9893527624,140896.63007622707,152842.59146814985>

Enfin, depuis 2019, la Région wallonne a établi une carte indicative des zones archéologiques :

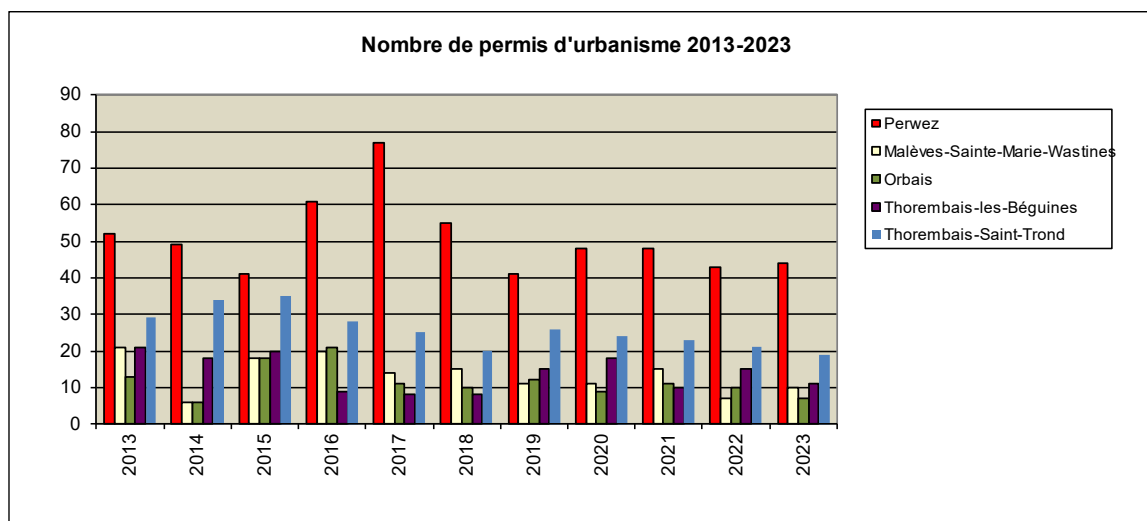
<http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=CAW#BBOX=166869.79684715773,191740.67992225723,139853.4033954915,152923.8462030438>

Permis d'urbanisation

Aucune demande de permis d'urbanisation (ex permis de lotir) n'a été introduite en 2023.

Permis d'urbanisme (au 13/11/2023)

Localité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Perwez	56	52	49	41	61	77	55	41	48	48	43	44
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	14	21	6	18	20	14	15	11	11	15	7	10
Orbais	13	13	6	18	21	11	10	12	9	11	10	7
Thorembais-les-Béguines	17	21	18	20	9	8	8	15	18	10	15	11
Thorembais-Saint-Trond	49	29	34	35	28	25	20	26	24	23	21	19
Total	149	136	113	132	139	135	108	105	110	107	96	91



Infractions

Aucun dossier d'infraction n'a été constaté au cours de l'année 2023.
Un avertissement préalable a été rédigé durant l'année 2023.

Dossiers retirés

Aucun dossier n'a été retiré par les demandeurs.

Dossiers suspendus / irrecevables

Un dossier de 2022 a été déclaré irrecevable pour cause d'incomplétude.

Recours introduits

Quatre recours ont été déposés en 2023 :

- 2 permis refusés par la Commune ont été refusés sur recours ;
- 1 permis refusé par la Commune est en cours ;
- 1 permis octroyé par la Commune avec des conditions a été octroyé sur recours (sans une partie des conditions).

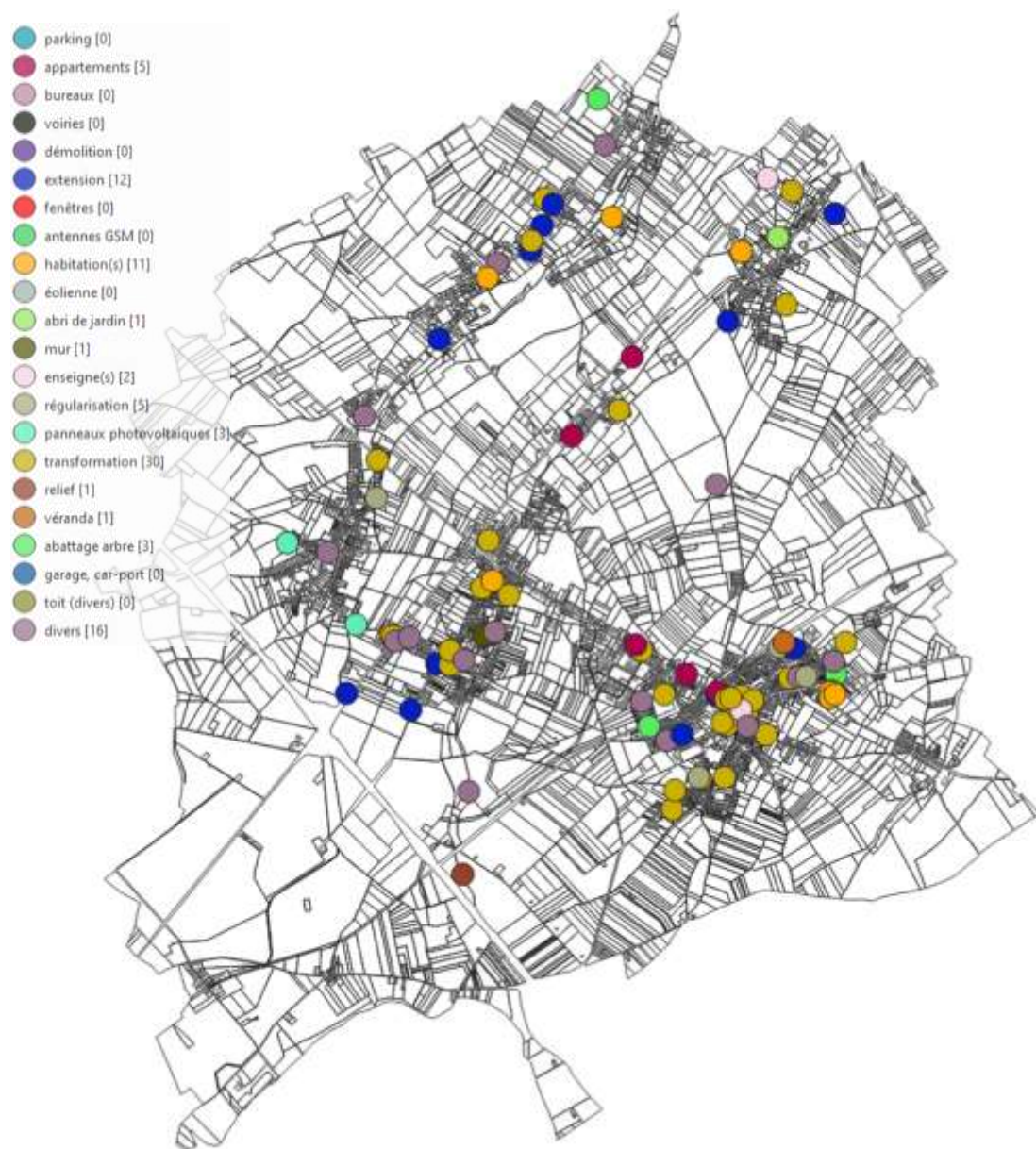
Informations notariales (au 13/11/2023)

206 demandes ont été traitées (renseignements urbanistiques sur des parcelles et des bâtiments).

Certificats d'urbanisme

Aucune demande de certificat d'urbanisme n°1 a été traitée en 2023.

Localisation des 91 permis d'urbanisme de 2023 (au 13/11/2023)



Voiries

Sur la carte ci-dessous :

En rouge, l'autoroute E 411 : 5,200 km

En noir, les voiries régionales :

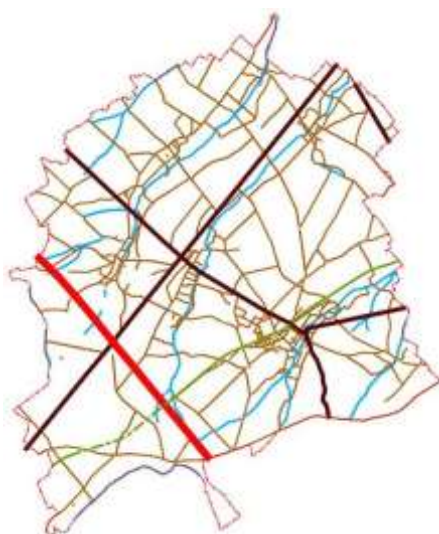
- Nationale 243 (chaussée de Wavre – rue de la Station – avenue Wilmart) : 7,88 km

- Nationale 972 (rue St-Roch) : 1,77 km

- Nationale 29 (chaussée de Charleroi) : 9,54 km

- Nationale 91 (chaussée de Namur) : 1,26 km

En brun-jaune, les voiries communales.



F. ENVIRONNEMENT

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, environnement@perwez.be

1. Permis et déclaration de classe 3

❖ Permis intégré

Un permis intégré concerne à la fois une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement et d'implantation commerciale. Aucune demande n'a été déposée en 2023.

❖ Permis d'environnement

Une demande de permis d'environnement a été introduite fin 2022 :

- Rénovation et exploitation d'une ferme classée en diverses activités. Cette demande a été refusée.

❖ Permis unique

Une demande de permis unique a été déposée en 2023 :

- Projet de 5 éoliennes sur Walhain (3) et Perwez (2), en cours de procédure au 13/11/2023.

❖ Déclaration de classe 3

52 dossiers ont été traités (du 04/11/2022 au 13/11/ 2023).

<u>Objet</u>	<u>Nombre de dossier</u>
Appareil de conditionnement d'air	-
Citernes à mazout	28
Citernes au gaz	12
Stations d'épuration individuelles	2
Démolition/amiante	-
Produits phytosanitaires	-
Captage d'eau	2
Forage – sonde géothermique	2
Exploitation agricole	1
Autres	5

2. Gestion des déchets

❖ Conteneurs à puce, sac bleu PMC+, conteneur papiers/cartons et recyparc

En janvier 2021, la commune a mis en place un système de collectes via des conteneurs à puce : un vert pour les déchets biodégradables et un noir pour les déchets résiduels envoyés à l'incinérateur.



En 2022, In BW a aussi lancé un sac bleu PMC+ et la possibilité d'utiliser un conteneur jaune papiers/cartons.

L'objectif de la Commune est de tendre vers le zéro déchet. Et depuis le passage aux poubelles à puce, la quantité de déchets incinérés a considérablement diminué : 1.492,22 tonnes en 2020

pour « seulement » 651,14 t en 2022. Un progrès significatif en faveur de l'environnement qui se répercute aussi sur le portefeuille des Perwéziens puisque la taxe demeure inchangée !

Enfin, le **recyparc** situé dans le zoning de Perwez et qui a été rénové en 2021, accueille depuis le 19 octobre 2022 un « **espace récup'** ». Les Perwéziens peuvent y amener des biens en bon état et réutilisables dans une filière de réemploi. Avec ce nouvel "espace récup", l'accent est mis sur le réemploi, la prolongation de la durée de vie des objets et la réduction des quantités de déchets.

A noter qu'in BW organise également chaque année dans le recyparc **la collecte des vélos et des jouets**.

❖ Primes ou indemnités communales

Suite à l'instauration des conteneurs à puce, la Commune octroie, depuis mars 2021, une **prime à l'achat d'un composteur**. Cette prime s'élève à 50 % de la facture d'achat avec une intervention de maximum 20 € pour l'achat d'un nouveau composteur. Qu'il s'agisse d'un fût, d'un silo, d'un bac à compost pour l'extérieur ou d'une vermicompostière pour l'intérieur.

En outre, pour les personnes souffrant d'incontinence, elle instaure l'octroi de kilos supplémentaires via un formulaire à compléter.

Et les accueillantes d'enfants de moins de 3 ans ont aussi la possibilité de demander une **prime « langes »**.

❖ Service de broyage à domicile

Plus d'un tiers des déchets collectés au recyparc de Perwez sont des végétaux. Or, la plupart de ces déchets verts pourraient être utilisés en paillage ou compostage dans les jardins.

Fort de ce constat, la Commune propose un nouveau service aux Perwéziens : **le broyage à domicile des végétaux issus de la taille des arbustes et/ou des arbres effectuée par les particuliers**. Et cela 2 fois par an : en mars et en novembre.

Sur réservation, les agents communaux se déplacent **gratuitement** au domicile des demandeurs pour broyer les tailles et branchages. Le broyat obtenu sera laissé sur place afin d'être valorisé.

❖ Plan local de propreté

Le Plan Local de Propreté, a été approuvé par le Conseil Communal en séance du 20 décembre 2022. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de Propreté rédigé dans l'objectif d'améliorer la propreté publique, une première série d'actions a été réalisée en 2023 :

- En août, une campagne de sensibilisation sur la thématique des mégots de cigarette : Des bâches ont été installées dans chaque village, aux bords de voirie fréquentée :



(Thorembais-Saint-Trond)

Des affiches A3 et A4 ont également été apposées à des endroits stratégiques tels que commerces, arrêt de bus, édifice, ...

- En septembre, campagne de sensibilisation sur le thème des déjections canines, avec la même organisation que pour la première campagne.



- L'agent constatateur a été formé pour devenir « agent constatateur environnemental » ainsi qu' « agent de police judiciaire » pour pouvoir traiter et verbaliser les délinquances environnementales.
- En juin-juillet-août, un courrier a été déposé aux commerçants de la commune afin de les inviter à installer une poubelle et/ou un cendrier à disposition de leurs clients afin que ceux-ci ne jettent pas leur(s) déchet(s) ou mégots en rue avant de rentrer dans la boutique.
- Le dimanche 22 octobre 2023, une marche a été organisée sur le mode balade-ramassage, en 2 circuits, avec la participation de citoyens, ambassadeurs propreté, de l'Echevine de l'environnement et de membres du personnel communal. Un drink de remerciement a suivi cette marche pour souligner le travail des ambassadeurs propreté qui nettoient les rues tout au long de l'année et les ouvriers communaux qui ont la tâche de vider les poubelles publiques.



3. Gestion de l'eau



❖ Cours d'eau classés

Localité	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Perwez	5700 m	2500 m
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	5200 m	/
Thorembais-Saint-Trond	6700 m	/
Thorembais-les-Béguines	4600 m	1300 m
Orbais	5200 m	/
Total	27400 m	3800 m

❖ Actions en faveur de l'eau

• Contrat de Rivière Dyle-Gette

Le programme d'actions 2023-2025 a été approuvé par le conseil communal en date du 03 novembre 2022. Il comporte 15 actions, dont 5 actions qui ont été reportées du précédent programme. Les autres actions sont des actions globales qui étaient déjà présentes dans les précédents programmes et qui demandent une vigilance à long terme ou un travail continu.

Une animation autour de l'eau a été organisée en collaboration avec le Collège Da Vinci et le Contrat de Rivière Dyle-Gette à l'occasion des Journées wallonnes de l'eau 2023. L'événement a accueilli près de 120 élèves et le thème des déchets a été abordé dans les cours.

La lutte contre les plantes invasives

La Balsamine de l'Himalaya produit plus de 10 000 graines par plant par an et celles-ci peuvent être projetées jusqu'à 2m. La balsamine se disperse donc à tout vent de manière fulgurante. C'est pourquoi, elle est réputée « invasive » et qu'il faut enrayer sa propagation au maximum, voire tenter de l'éradiquer.

Pour ce faire, la commune a réalisé, durant 6 années consécutives, une vaste opération de lutte contre le développement de cette plante en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CDRG).

A l'issue de cette septième année de lutte, nous pouvons remarquer que l'espèce est quasiment éradiquée sur le territoire perwézien. Le programme des visites de contrôle a donc été allégé. Aucune action concernant la Balsamine de l'Himalaya n'a été reprise dans le programme d'action 2023-2025.

• P.A.R.I.S.

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

Quand on parle de P.A.R.I.S. on parle de 3 éléments :

1. La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste au découpage en secteurs et à la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.
2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.
3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans."

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant l'ensemble des cours d'eau non navigable est divisé en secteurs sur base sur de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur pour donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. (Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune)

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et planifier tout ce qui est possible. Par ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Maintenant, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires doivent tenir compte de quatre enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les deux derniers enjeux (économie et socioculturel) ne sont pas pertinents car les cours d'eau sont de 3^e catégorie.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail a 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à ce jour, on travaillait régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.
- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.
- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. L'ensemble des programmes PARIS présentés par l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau ont été validés au niveau de la Région wallonne. Le Plan P.A.R.I.S. est en cours. Il s'agit de mesures de gestion des plantes invasives et de mesures de surveillance des cours d'eau de 3^{ème} catégorie qui sont réalisées parallèlement aux actions menées dans le cadre du programme d'action du Contrat de Rivière Dyle et Gette.

❖ Service communal des eaux

Contact : Service technique – Jean-Pierre FLABAT : 081/649 265
Service administratif – Jessica URBAIN : 081/649 270

Fontainiers : Frédéric BUIS et Thibaut DROPSY

Le service communal des eaux couvre uniquement le territoire de PERWEZ-centre.
Nombre d'abonnés (au 20 novembre 2023) : **2.497**

Relevé des compteurs

En séance du 24 septembre 2020, le Collège a décidé de modifier la procédure de relevé des compteurs d'eau. Dorénavant, un roulement aura lieu sur une période de 4 ans : 3 relevés par l'abonné et 1 par les fontainiers communaux, selon une découpe de Perwez-centre en 4 zones bien précises. En outre, tout abonné recevra chaque année dans le courant du mois de novembre un courrier l'informant de la marche à suivre.

Information tarifaire 2023

La structure tarifaire est fixée par le Code de l'Eau. Le prix de l'eau est établi sur base du principe du coût-vérité de l'eau, en reprenant l'ensemble des coûts engendrés à la mise en œuvre des services d'eau. La facture se compose de 4 éléments :

1. Coût-vérité de distribution (CVD) : coûts de distribution, de captage, de traitement, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur.
2. Coût-vérité d'assainissement (CVA) : collecte et traitement des eaux usées.
3. Fonds social de l'Eau : fonds destiné à intervenir dans le règlement des factures d'eau des personnes en difficultés de paiement.
4. TVA : taux applicable à la fourniture d'eau est de 6 %.

Distribution d'eau (CVD)

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³ : 1,08 €/m³
 - De 31 à 5.000 m³ : 2,16 €/m³
 - Au-delà de 5.000 m³ : 1,944 €/m³

Assainissement de l'eau (CVA)

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³ : non soumis car inclus dans la redevance annuelle
 - Au-delà de 30 m³ : 2,365 €/m³

Fonds social de l'Eau : contribution de 0,0286 €/m³

TVA : 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD + CVA)

G. Bien-être animal

Contact : 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

❖ Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, une campagne de stérilisation des chats errants est réalisée chaque année.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023, **7 chats errants ont été stérilisés**, dont 4 femelles et 3 mâles.

❖ Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 15 novembre 2022 au 31 octobre 2023, **6 primes** pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.



H. LOGEMENT

Contact : Anycia HUYGHE, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

Le principal objectif du service logement est d'assurer un logement décent à chaque individu, quelle que soit sa situation sociale ou financière.

Principales tâches accomplies au cours de l'année 2023

1. Gestion de logements communaux

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux... L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

- **Logement de transit**

Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.

La commune de PERWEZ compte 1 logement de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles.

- **Logement d'urgence**

Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable...).

Deux logements d'urgence appartenant au CPAS sont situés rue de la Station à 1360 PERWEZ.

- **Logement d'insertion**

Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.

La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

- **Logement « Tremplin »**

La commune de PERWEZ possède 3 logements « Tremplin », situés avenue des Tourterelles.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.



2. Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public

La Commune compte aujourd'hui **186 logements publics** réalisés et 11 à réaliser.

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements
NOTRE MAISON			
Rue	Chardonneret	Moyen	2
Rue	Chardonneret	Social	6
Avenue	Des Tourterelles	Moyen	8
Avenue	Des Tourterelles	Social	4
Rue	Du Blanc Bois	Abbeyfield	10
Rue	Du Blanc Bois	Moyen	1
Rue	Du Blanc Bois	Social	17
Rue	Burlet	Moyen	6
Rue	Burlet	Social	4
Rue	Communes	Social	8
Rue	Communes	Moyen	6
Avenue	Général Jadot	Social	4
Rue	Saint-Roch	Social	4
Rue	De Seumay	Moyen	12
Rue	Tour d'Eau	Social	10
Rue	Gadaffe (du)	Social	6
Rue	Quatre Vents	Social/Moyen	20
			128

COMMUNE			
Rue	Mellemont	Insertion	2
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3
Avenue	Tourterelles	Transit	1
			6

CPAS			
Rue	Blanc Bois	Adapté (PMR)	1
Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4

Rue	Station	Urgence	2
Rue	Station	ILA	2
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	9
			22

AIS			
Avenue	Des Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart	Social	7
Rue	Aux quatre Vents	Social	1
Rue	Crebeyck	Social	3
Rue	De la libération	Social	1
Rue	De la Station	Social	5
Rue	De l'Hôtel de ville	Social	1
			19

Logements à réaliser :

COMMUNE		
Avenue	Hubert Jacobs	6
Rue	Du Paradis	5
		11

A noter que ces chiffres sont estimatifs, les dernières données n'ayant pas été communiquées par l'ensemble des organismes de logement.

3. Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location d'un logement public

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

4. Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

5. Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

6. Informations et aide à l'introduction des demandes de primes provinciales et régionales au logement

Le service Logement informe et aide tout demandeur pour les primes et aides au logement. Il s'agit des primes Habitation, mises à disposition des citoyens par la Région wallonne depuis le 1er juin 2019, mais également des crédits travaux à 0 %, et diverses aides au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

7. Tenue d'un inventaire permanent des terrains à bâtir et des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public

Une carte récapitulative des terrains à bâtir est disponible en consultation à la Commune.

8. Collaboration avec les services urbanisme et aménagement du territoire

Le service Logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

I. Mobilité

Contact : Luddzie ROSS, conseillère en mobilité, 081/649 277, mobilite@perwez.be

Relevé des actions majeures menées en 2023



❖ A vélo

• Prime vélo

La commune a accordé **35 primes** pour l'achat d'un vélo classique, électrique ou d'un kit d'adaptation. Cette prime est cumulable avec celle de la Région wallonne.

Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo avec un plafond limité à 100€ pour tout Perwézien de plus de 18 ans.

• Brevets cyclistes

En 2023, 4 écoles, dont 4 classes de 5e et 6e primaire, ont participé au brevet du cycliste de février à juin.

En début d'année scolaire deux écoles, dont 3 classes de 5e primaire, ont passé les épreuves du brevet du cycliste.

En 2023, **108 élèves** ont pris part aux épreuves du brevet du cycliste à Perwez

• Plan Wallonie cyclable

Le **PIWACY (Plan d'investissements Wallonie cyclable)** nous a permis de bénéficier de 300.000€ de subsides pour un montant de travaux de 396.431€ et de se concentrer sur deux axes principaux :

- Aménagements d'une zone cyclable dans le centre de Perwez (Rue Emile de Brabant, rue Lepage et rue de l'Hôtel de ville), de bandes cyclables suggérées (bandes de couleur ocre et pictogrammes vélos-chevrons), de traversées de chaussée dans la rue des Marronniers à hauteur du RAVeL, du centre sportif et de son carrefour avec la chaussée de Wavre et de SULs

(rue de l'Eglise, rue des Brasseurs, avenue des Tourterelles, et prolongement temporaire d'une portion de la rue Antoine Pahaux).



Bande cyclable suggérée rue des Marronniers

- Les zones de stationnement sécurisé ont été retenues pour les bâtiments communaux, les salles communales, les espaces publics, le centre sportif, le centre culturel, le parking de covoiturage et la zone commerciale de Thorembais-Saint-Trond. Les abris seront en grande partie couverts et munis d'arceaux individuels en U inversé ancrés dans une dalle de béton.

❖ Mobilité active et intermodalité

Le service Mobilité veille au bon fléchage de vos parcours à pied au sein du territoire communal : création adéquate, renouvellement...

Le PIMACI (Plan d'investissements Mobilité active et Intermodalité), c'est 579.401,70 € de subsides pour la Commune de Perwez, pour un montant de travaux de 724.252,13 €. Les investissements décidés, visent à améliorer la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, agriculteurs, usagers des transports en commun) :

- **Réfection trottoirs** (rue du Blanc Bois et rues annexes pour +/- 190.000€)
- **Aménagements cyclables**
- **Sécurisation des traversées** aux carrefours N29 et rue du Béguinage · N29 et avenue Lieutenant Bigourdan · N243 avec la rue d'Odenge et la rue Trémouroux.

❖ Proxibus

Depuis quelques années, la commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à améliorer la mobilité dans la commune et apporte un complément idéal aux lignes régulières.

Le service Mobilité collabore étroitement avec le TEC : ensemble, ils veillent à faciliter les déplacements des Perwéziens et à améliorer le confort des arrêts de bus sur le territoire du communal.

En 2023, les horaires et tournées ont été adaptées pour mieux correspondre aux besoins des usagers.

J. ENERGIE

1. Service communal

Contact : Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

❖ Primes communales en matière d'énergie

Pour encourager les Perwéziens à réaliser des travaux visant une meilleure performance énergétique de leur habitation, le Commune a lancé une **prime Audit Logement**.

❖ Gestion énergétique des bâtiments communaux

• Cadastre et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place. Le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir plus rapidement en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.

La salle multisports de Thorembais-les-Béguines a été intégrée dans la comptabilité énergétique et dans le cadastre énergétique.

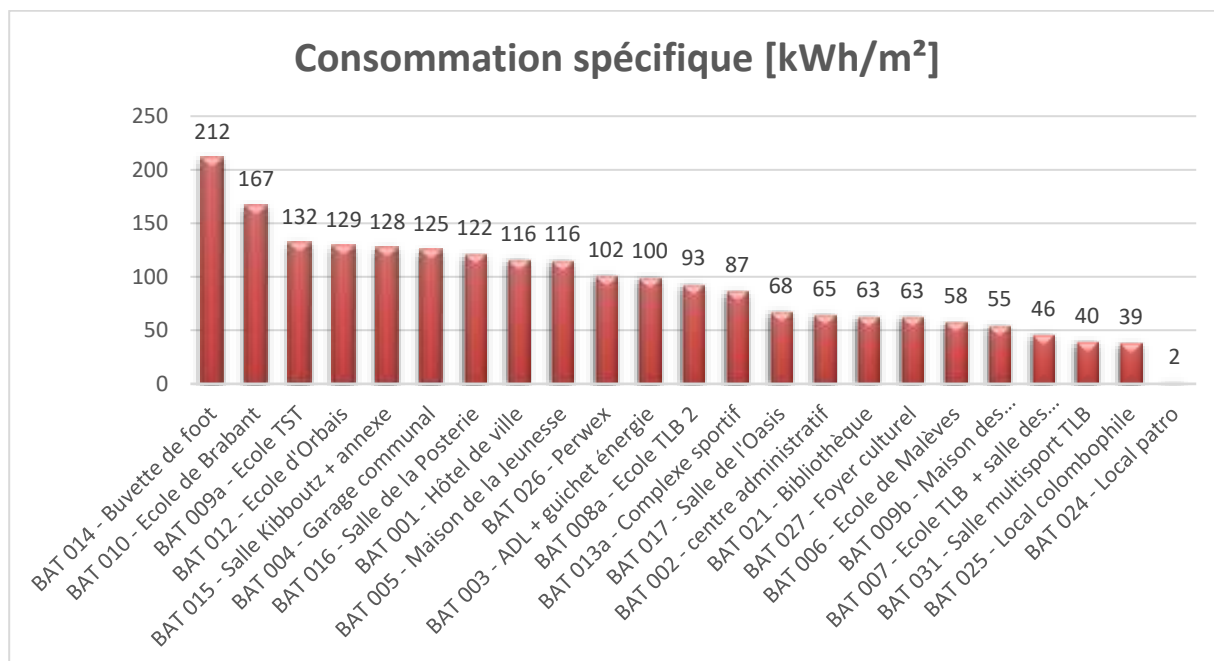
Il est également à noter que peu de citernes à mazout ont un système de jauge ou de mesure de la consommation fonctionnel. Si l'on veut suivre efficacement les consommations et gérer correctement les livraisons, il est nécessaire de prévoir une solution fonctionnelle pour chaque citerne.

Le cadastre énergétique se base sur deux critères : la consommation spécifique et le potentiel de réduction.

La consommation spécifique est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.

Le potentiel de réduction est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. En effet, même si le complexe sportif et la bibliothèque ont une consommation spécifique similaire, on comprend aisément qu'il est plus intéressant d'agir sur le complexe sportif dont les consommations et l'occupation sont nettement plus importantes.

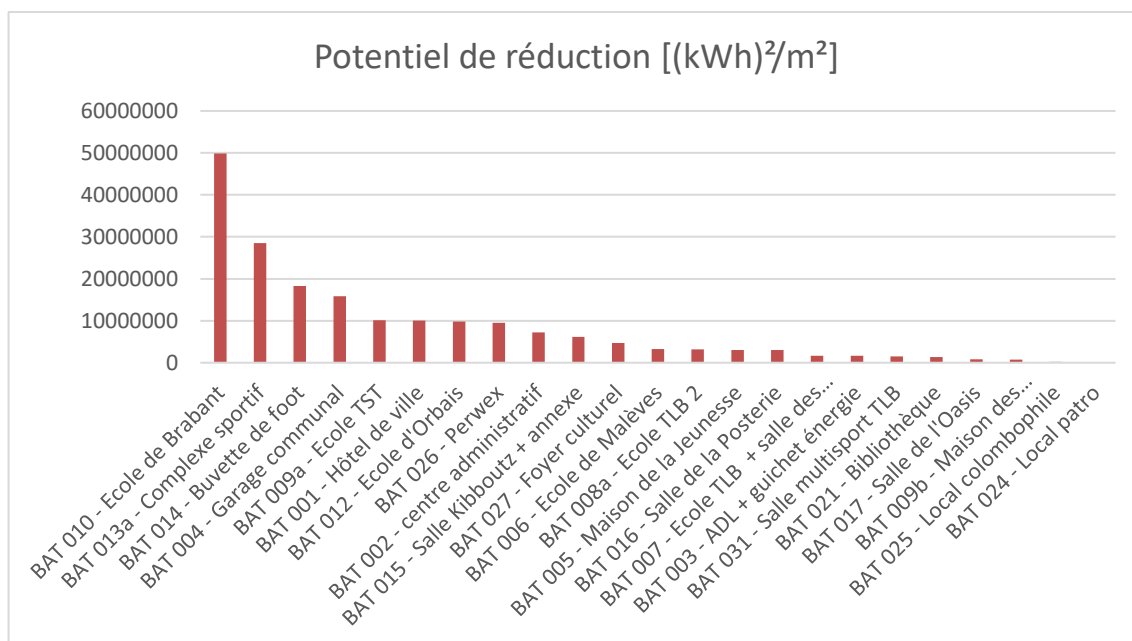
Evolution du cadastre pour le chauffage



De manière globale, le parc de bâtiments a une consommation spécifique relativement élevée. Sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiments se situe dans la moyenne haute. Les consommations spécifiques ont légèrement diminué en 2022. Cette diminution globale est probablement le résultat d'une année plus chaude combinée à un contexte de coût de l'énergie plus élevé. Il faut rester prudent car ce genre de changement de comportement est souvent bref. Mais il est intéressant de l'encourager pour qu'il devienne « acquis ».

La buvette de foot est toujours bien au-dessus de la norme.

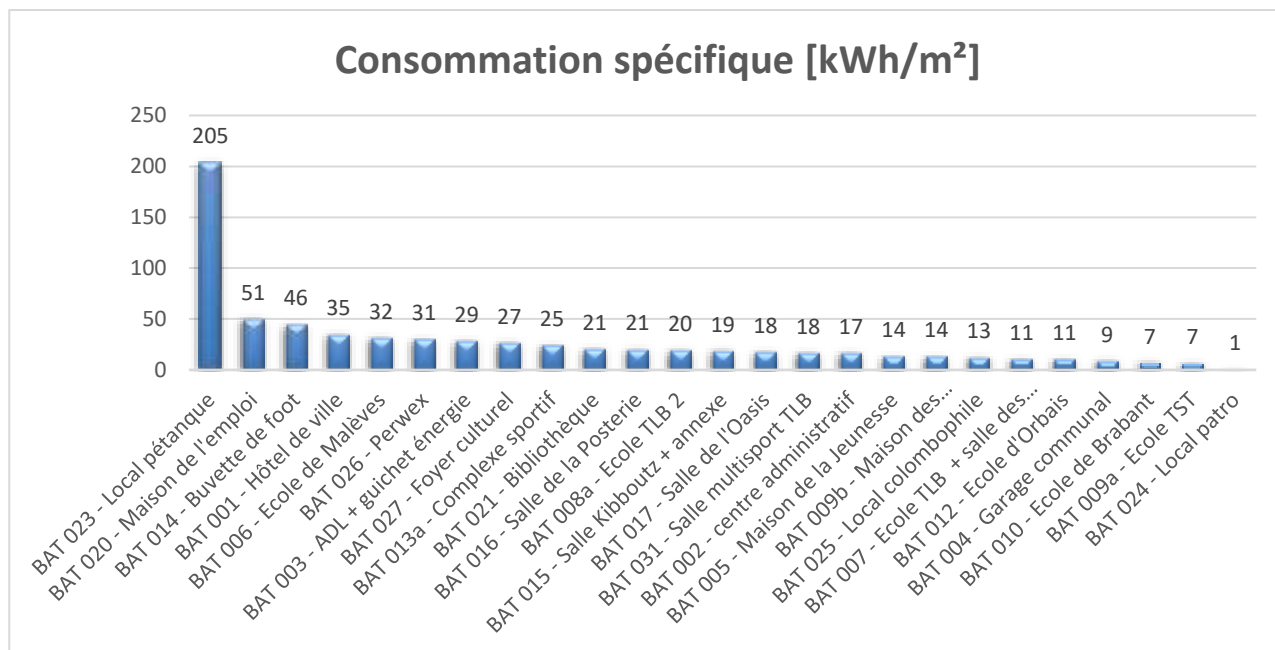
Les salles communales, telle que la Poste ou le Kibboutz et même la salle Perwex, ont également une consommation spécifique importante au regard de leur utilisation. Ceci montre que la gestion du bâtiment n'est pas suffisamment cohérente avec l'occupation réelle.



En termes de potentiel de réduction des consommations, deux bâtiments se démarquent :

- L'Ecole de Brabant qui a un potentiel de réduction très largement supérieur au reste du parc. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de l'un de nos plus grands bâtiments, qui a un taux d'occupation important et dont la consommation spécifique est parmi les plus élevées de notre parc. Le projet RENOWATT ayant été abandonné en 2023, il sera nécessaire de chercher d'autres solutions.
- La buvette de foot dont le potentiel de réduction est parmi les plus importants. En effet, malgré sa surface et un taux d'occupation relativement bas, les faibles performances énergétiques de ce bâtiment sont telles que son potentiel de réduction est comparable à celui de nos plus grands bâtiments.
- Le centre sportif fait également partie des bâtiments à fort potentiel de réduction mais un projet de rénovation est en cours.

Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité



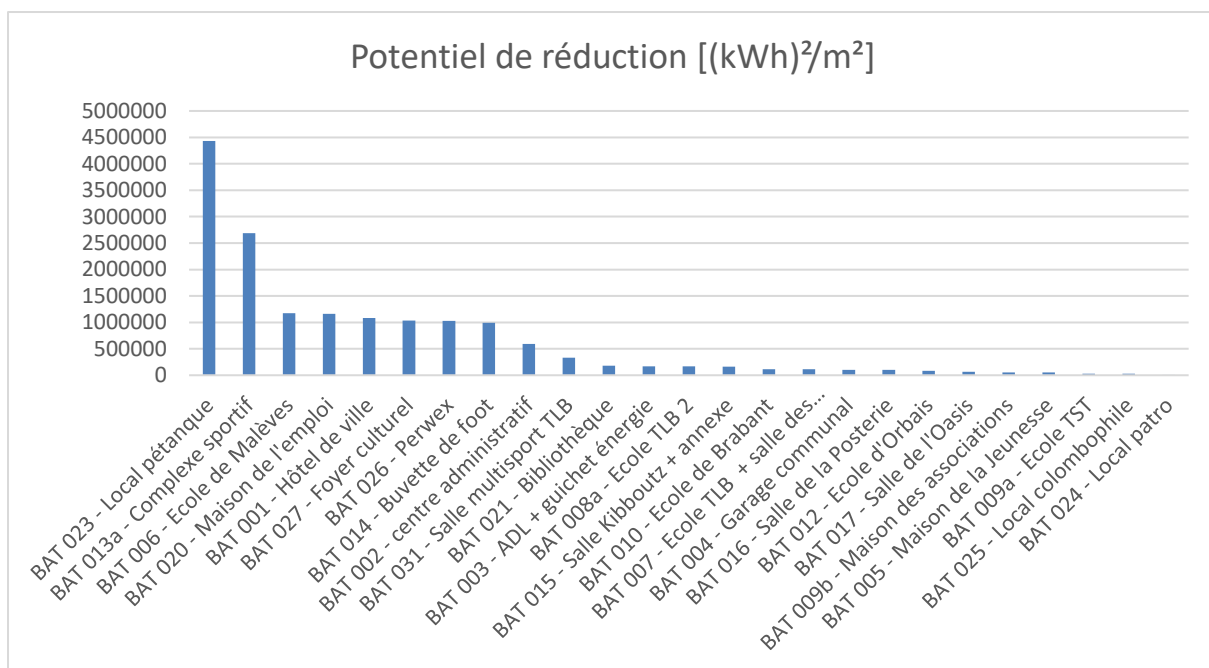
De manière globale, le parc a une consommation spécifique relativement satisfaisante. En effet, sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe en-dessous de la moyenne. Cela s'explique par une électrification relativement faible de nos bâtiments.

Les 3 postes pouvant générer de fortes consommations sont l'éclairage, la bureautique ainsi que les systèmes de ventilation mécanique/climatisation. Le remplacement général des éclairages par du LED dans les écoles et les bâtiments administratifs ainsi que le faible taux d'espaces ventilés ou climatisés permettent de limiter les consommations.

Il est à noter que les consommations spécifiques du local Pétanque et de la Maison de l'Emploi (repris dans le graphique ci-dessus), plus élevées que la moyenne, sont dues au système de chauffage. En effet, ces 2 bâtiments sont chauffés par des radiateurs électriques.

- En ce qui concerne le local pétanque, les consommations très importantes sont la combinaison d'un bâtiment très peu performant (pas d'isolation, hauteur de pièce élevée, système de chauffage sans régulation...) et une mauvaise gestion des consommations. En 2020, des mesures ont été prises, de manière à limiter les consommations (placement de prises programmable sur les radiateurs électriques). Sur base des cadastres 2019, 2020 et 2021, nous sommes passés d'une consommation spécifique de 370 kWh/m² à 215 kWh/m² et jusqu'à 165 kWh/m². On peut donc déjà constater une nette diminution. Ceci démontre que la meilleure gestion du chauffage grâce aux prises programmables a eu un impact important. Malheureusement, il faut constater que les prises programmables ont été retirées par les occupants qui ont repris une gestion manuelle du chauffage. Ainsi la consommation a à nouveau augmenté en 2022 (205 kWh/m²) alors que les consommations de chauffage ont diminué dans la plupart des bâtiments. Il est nécessaire de prévoir d'autres mesures tels que l'isolation du bâtiment, le remplacement du système de chauffage ou l'installation d'un système de régulation. Ces mesures doivent s'accompagner d'une sensibilisation des occupants.

En revanche, les consommations de la buvette de foot restent trop importantes pour un bâtiment qui ne dispose pas de radiateurs électriques, de système de climatisation ou de bureautique. Il est donc nécessaire de revoir la gestion des consommations électriques et au besoin de remplacer les appareils existants par des appareils plus performants.



En termes de potentiel de réduction, il y a peu de choses à dire. On voit logiquement ressortir les bâtiments qui disposent d'appareils électriques très consommateurs et qui sont utilisés de manière continue ou très fréquente. Comme par exemple :

- Le local pétanque et la Maison de l'Emploi qui disposent de radiateurs électriques,
 - Le complexe sportif et la salle du Perwex qui disposent de systèmes de ventilation importants.
- Le local pétanque reste le bâtiment sur lequel un travail d'amélioration doit être mené.

En conclusion, on constate que la priorité doit être donnée à la réduction des consommations de chauffage en visant une réduction des besoins en chauffage ainsi qu'une meilleure gestion.

- Actions en faveur de la réduction des consommations dans les bâtiments communaux
 - La Commune de Perwez a décidé d'adhérer au programme Renowatt lancé par la Région wallonne. Il s'agit d'un programme visant à soutenir les communes dans la réalisation de CPE (Contrats de Performance Énergétique). Grâce à ces CPE, la commune va pouvoir se fixer des objectifs de réduction des consommations et s'assurer qu'ils seront atteints.

Deux bâtiments ont été sélectionnés pour la phase d'audit, l'école de Brabant et l'école d'Orbais. Les audits ont eu lieu en mars 2020. En juin 2021, RENOWATT a présenté 2 scénarios de rénovation et la procédure de marché travaux a été lancée. Malheureusement, les procédures d'appel d'offre n'ont pas abouti et le projet a été abandonné. La réflexion se poursuit en interne pour l'école d'Orbais. Il sera nécessaire de faire de même pour l'école de Brabant.
 - A la suite de l'augmentation brutale des consommations de gaz des terrains de tennis, la décision de réduire fortement le recours au système de chauffage installer (uniquement en période de grand froid) a naturellement réduit drastiquement les consommations. La structure sans isolation et le système de chauffage radiant n'étant pas prévu pour garantir une température constante d'air ambiant, il s'agit de la bonne décision pour éviter des consommations excessives et coûteuses.
 - Un projet de rénovation du centre sportif a été lancé et comprendra un volet énergétique. Les travaux devraient débuter en 2024.

- La législation wallonne a évolué en 2023 et il a été décidé que les chaudières mazout ne pourraient plus être remplacées par des chaudières mazout, au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2026. Les bâtiments suivants disposent de chaudières mazout : les écoles de Malèves, de Thorembais-les-Béguines (primaire et maternelle) et d'Orbais, la salle communale de Thorembais-les-Béguines, les logements d'insertion (TLB), la salle multisport de Thorembais-les-Béguines, le local du cimetière de Perwez, les cures de Malèves et d'Orbais ainsi que les églises d'Orbais, de Malèves, de Wastines et de Thorembais-les-Béguines.

Parmi celles-ci, un bon nombre ont plus de 15 ans et compte tenu de la nouvelle législation, il est nécessaire de lancer une réflexion globale dès 2024 concernant la conversion de ces 12 chaufferies.

❖ Performance énergétique des bâtiments (PEB)

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.

En Wallonie, des réglementations portant sur l'énergie dans les bâtiments existent depuis de nombreuses années. En effet, la première réglementation thermique date du 1^{er} mai 1985 et portait sur l'isolation lors de la construction de logement. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} mai 2010 que l'on parlera réellement d'une réglementation sur la performance énergétique des bâtiments. Elle porte désormais à la fois sur l'isolation, les niveaux de consommation, la ventilation ou encore les risques de surchauffe. De plus, elle concerne dorénavant l'ensemble des bâtiments consommateurs d'énergie aussi bien lors de leur construction que lors de leur rénovation.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau standard QZEN (bâtiment **Q**uasi **Z**éro **E**nergie) est d'application pour tous les types de bâtiments et renforce donc les exigences pour toutes les nouvelles constructions. Depuis le 1^{er} mars 2021, des exigences d'électromobilité sont également d'application. Celles-ci visent à intensifier le déploiement des structures de recharges pour véhicules électriques pour les bâtiments accueillant un grand nombre de personne (immeubles de logements, bureaux ...). Au vu des décisions prises à tous les niveaux de pouvoir de favoriser l'électromobilité, je recommande d'envisager l'imposition des mesures prévues par la PEB même lorsque celles-ci ne sont pas d'application. En effet, le développement d'infrastructures publiques sera limité notamment dans les zones d'habitat dense comme l'entité de Perwez (à la différence de village). Il convient donc, dans un maximum de cas, de pousser l'installation d'infrastructures de recharge sur terrain privé pour limiter la dépendance aux infrastructures publiques.

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.

Entre le 1 décembre 2022 et le 30 novembre 2022, 47 dossiers ont été traités et 36 % ont nécessité une correction.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le but de donner un rôle d'exemplarité aux institutions publiques, ces dernières ont l'obligation de disposer d'un certificat PEB pour leurs bâtiments et de l'afficher. Le conseiller en énergie, a passé les examens nécessaires pour obtenir l'agrément de certification PEB bâtiment public interne pour l'administration communale, le CPAS et le Foyer culturel.

Pour l'ensemble des bâtiments suivants un certificat PEB a été réalisé ou mis à jour (une mise à jour des données étant nécessaire chaque année) :

- L'Hôtel de Ville
- Le CPAS
- L'école de Malèves
- L'école primaire de Thorembais-les-Béguines
- L'école maternelle de Thorembais-les-Béguines
- L'école de Thorembais-Saint-Trond
- La maison des associations (Ecole de Thorembais-Saint-Trond)
- L'école de Perwez
- L'école d'Orbais
- La salle du Kibboutz et les classe annexes
- Le Centre culturel

- Le home Trémouroux
- La salle multisports de Thorembais-les-Béguines.

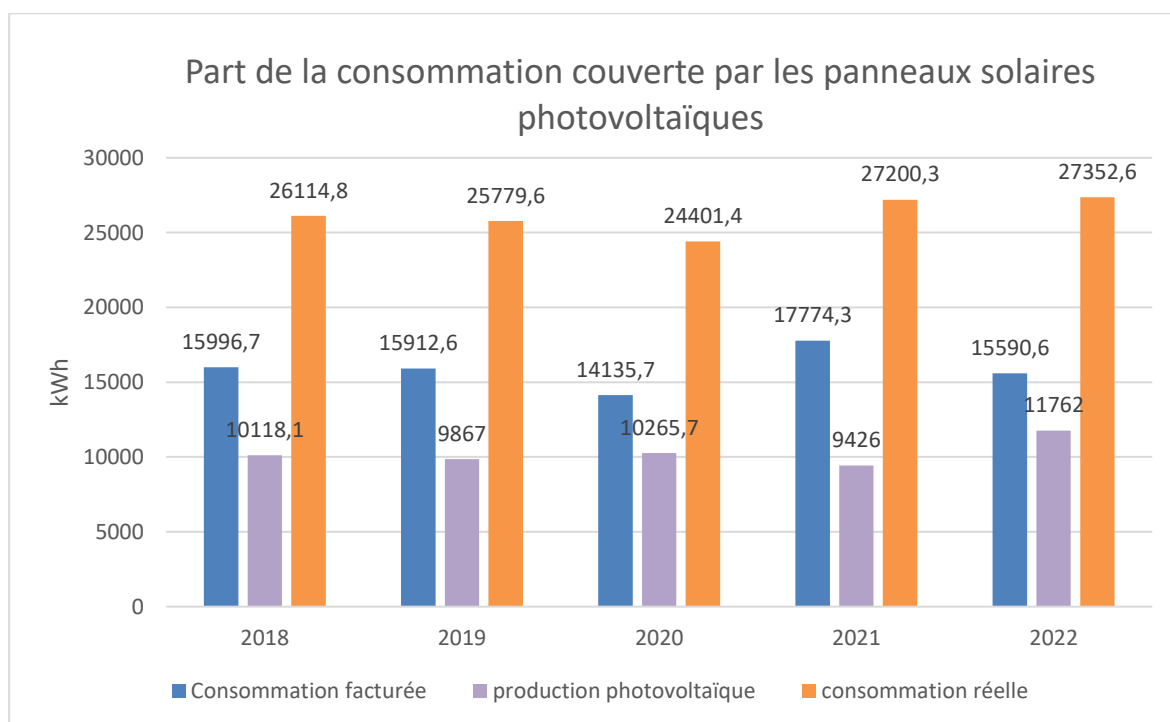
❖ Les installations solaires photovoltaïques

- Rapport de production pour le site de l'école de Brabant

L'installation située à l'école de Brabant est classée comme de la petite puissance ($P < 10 \text{ kWc}$). De ce fait, l'installation bénéficie du principe de compensation. Cela veut dire que la quantité d'électricité qui n'a pas été directement consommée, et qui a donc été rejetée sur le réseau, peut être gratuitement prélevée sur le réseau à un autre moment. Ce principe est plus connu sous le terme de « compteur qui tourne à l'envers ». Dans la facture annuelle, la quantité d'énergie prélevée et facturée correspond en fait à la différence entre l'énergie que l'on a réellement consommée et la production d'énergie de nos panneaux solaires. On peut donc définir le pourcentage d'autoproduction d'électricité par la formule suivante :

$$\text{Autoproduction} = \frac{\text{Production photovoltaïque}}{\text{Electricité facturée} + \text{Production photovoltaïque}} \times 100$$

Le graphique ci-dessous illustre les parts de la consommation réelle couverts d'une part par l'électricité prélevée sur le réseau et d'autre part par la production des panneaux solaires photovoltaïques.



Depuis 2018, l'autoproduction est stable avec successivement en 2018, 2019, 2020 et 2021 une autoproduction de 39 %, 38 %, 42 % et 35 %. En 2022, on a observé un retour à la normale avec une autoproduction de 43 %. Les panneaux solaires ont ainsi permis de réaliser respectivement des économies d'énergie de 2.251,28€, 2.246,98 €, 2.509,05 €, 2.410,78 € et de 3.175,74 %.

Pour les installations de cette puissance, le taux d'octroi des certificats verts est réduit de la 11^{ème} année à la 15^{ème} année après la mise en service. Ce nouveau taux d'octroi est défini par le facteur k (de 0 à 100 %). En mars 2021, nous avons reçu la notification de révision du facteur k. Notre demande a été approuvée, nous recevons toujours 100 % des certificats verts.

- Rapport de production du site du complexe sportif.

Durant l'année 2018, l'installation n'était plus en fonctionnement. L'installation a été remise en service au mois de juin 2019.

Une perte de production a à nouveau eu lieu à la suite d'une coupure de l'alimentation au niveau du tableau électrique. La production est à nouveau stable depuis le mois de juin 2020. Une attention doit être portée à l'installation car les onduleurs ont déjà 10 années de fonctionnement (durée de vie estimée de fonctionnement). Par ailleurs, les coupures de courant du centre sportif peuvent provoquer une mise en sécurité des onduleurs et donc stopper la production.

❖ La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc également pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Dans cette optique, la Commune de Perwez, en coordination avec le GAL et les communes de Ramillies, Orp-Jauche, Jodoigne, Beauvechain et Incourt ont mis en place « les Matinées de l'énergie ». Il s'agit de rencontres thématiques destinées à informer le citoyen tout. Trois rencontres ont eu lieu le dernier trimestre 2022 sur les thématiques de la gestion de la production de chaleur, de l'isolation et des panneaux photovoltaïques.

Suite au succès de ces rencontres et de la collaboration avec le GAL et les communes membres, un travail a été mené pour développer de nouveaux projets. Une fiche projet a été déposée au GAL dans le cadre du nouveau plan LEADER pour poursuivre et élargir le concept des Matinées de l'énergie. Un projet de coaching énergie pour le public précarisé a été mis en place et un projet est en cours d'élaboration dans le cadre de l'appel RENOBATEX.

Une thermographie aérienne a également été réalisée durant l'hiver 2022-2023 et les résultats seront mis à disposition des citoyens à partir de fin novembre 2023, notamment durant un événement dédié.

❖ Politique relative à l'énergie et au climat à l'échelle du territoire communal (POLLEC)

Coordinatrice : Marion MORMAL, pollec@perwez.be

En septembre 2021, la Commune de Perwez a adhéré à la **Convention des Maires**. Les signataires de la Convention s'engagent à adopter une approche intégrée de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements. Ils sont tenus de développer, au cours des deux premières années d'adhésion, un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), avec pour objectifs de :

- o réduire les émissions de CO2 d'au moins 40 % d'ici 2030,
- o renforcer la résilience au changement climatique et de,
- o réduire la précarité énergétique.

En novembre 2022, le Conseil communal a validé le PAEDC de la Commune de Perwez.

La coordinatrice POLLEC, Marion MORMAL, en fonction depuis octobre 2022, est en charge de piloter le PAEDC.

APPEL POLLEC 22 – volet RH

En 2023, la Commune de Perwez a répondu à l'appel à candidatures POLLEC 22 (volet ressources humaines) lancé par la Région wallonne. Ce subside vise à soutenir financièrement les communes pour l'engagement d'un coordinateur POLLEC. La candidature de la Commune de Perwez a été retenue par la Région wallonne. Cette dernière recevra donc un subside 171.600 €.

ACTIONS MENÉES

o **Matinées de l'énergie** (terminé)

En octobre, novembre et décembre 2022, la Commune de Perwez, en collaboration avec le GAL et les communes de Ramillies, Orp-Jauche, Jodoigne, Beauvechain et Incourt ont mis en place « les Matinées de l'énergie ». Trois thématiques y ont été abordées : l'isolation, les systèmes de chauffage et les panneaux photovoltaïques.

211 personnes ont participé à ces matinées :

- 20% isolation
- 22% systèmes de chauffage
- 58% photovoltaïque



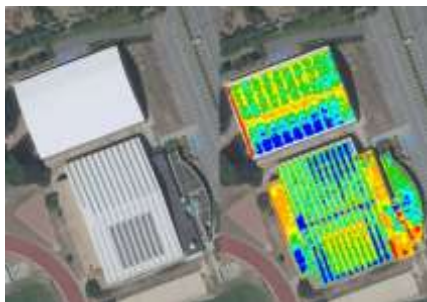
o **Ecowatchers** (n'a pas pu aboutir)

En avril 2023, la Commune de Perwez en collaboration avec le GAL et les 7 communes de l'Est du Brabant wallon, leur CPAS et PCS, a souhaité mettre un place le projet EcoWatchers. Ce projet, à destination du public précarisé, vise la prise de conscience, le passage à l'action et la réduction des consommations en matière d'énergie. Comment ? A travers des expériences et manipulations qui permettent aux participants de développer et partager leurs connaissances. Les ateliers sont construits de manière à favoriser les échanges horizontaux plutôt que la dispense verticale de savoirs. Pour constituer un groupe de 12 personnes qui participent aux ateliers (6 à 12 ateliers répartis sur l'année), 2 séances d'informations ont été organisées. Malheureusement, ce projet n'a pu voir le jour à Perwez suite à l'absence de Perwéziens aux séances d'information.

o **Thermographie aérienne du BW** (en cours)

En février 2023, un survol aérien du territoire de la commune de Perwez par un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge a eu lieu afin de dresser un relevé thermographique de

l'ensemble des toitures. Les images récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et peuvent donc déceler une isolation défectueuse de la toiture, des ponts thermiques invisibles à l'œil nu ou encore des évacuations de chaleur indésirables.



En septembre 2023, la coordinatrice POLLEC (Marion MORMAL) et le conseiller en énergie (Guillaume WUIDAR) ont été formés à la restitution des résultats aux citoyens.

Un évènement de restitution aura lieu le 29 novembre 2023. Des permanences auront également lieu dans chaque village en 2024.

- **Animation énergie – mobilité au Collège Da Vinci (terminé)**

En octobre 2023, en réponse au souhait des élèves du secondaire supérieur du Collège Da Vinci, le GAL a mis en place une animation sur le thème de la mobilité. Il a donc été proposé à la coordinatrice POLLEC de tenir un stand « Energie – Mobilité ». L'objectif était de sensibiliser les élèves à l'impact de leurs trajets quotidiens, et de pouvoir comparer les différents moyens de transport à l'aide d'outils visuels.

- **Wallonie 100 % (terminé)**

En octobre 2023, une animation « Une Wallonie 100% renouvelable... Est-ce que c'est faisable ? » a eu lieu. Cette animation a été coorganisée avec CANOPEA. 14 personnes ont participé à cette animation.



- **Coachings énergie à domicile (en cours)**

Sur base d'une initiative et en collaboration avec l'ASBL « GAL Culturalité », le CPAS et la Commune de Perwez (via son service POLLEC) ont mis sur pied des coachings énergie gratuits à domicile. Deux experts ont été mandatés, suite à un appel d'offre et une mise en concurrence : Jérôme CAPART (CRIE Villers-la-Ville) et Jonas MOERMAN (EcoConso). En octobre 2023, un appel à candidatures a été lancé. Cinq Perwéziens ont répondu à l'appel et bénéficieront donc d'un coaching énergie à domicile. L'expert se rendra directement chez eux pour des conseils personnalisés et adaptés à leurs logements. Les coachings sont en cours, le projet se clôturera fin décembre 2023.

2. GUICHET ENERGIE WALLONIE



Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur...

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie
Rue de la Station 7 - 1360 Perwez
Tél. : 081/41.43.06.
Email : guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Anaïs CHANTEUX
Renauld VANHEESBEKE

Horaires : du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous ; les après-midis et le vendredi sur rendez-vous.

K. GESTION DES SALLES

Contact : Sofia BERNARDO, 081/655 344, location.de.salles@perwez.be

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" – avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines – rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" – chaussée de Wavre 212 à Thorembais-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" – rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" - rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle " Perwex" – rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre
- Salle « Cure de Malèves » - rue de la Cure 2 à 1360 Malèves

Tarifs de mise à disposition en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- Pour toutes les salles sauf PERWEX :
 - Montant de la location pour les non Perwéziens : 400,00 €
 - Montant de la location pour les Perwéziens : 250,00 €
 - Montant de la location pour les associations non perwéziennes : 200,00 €
 - Montant de la location pour les associations perwéziennes : 100,00 €
 - Montant de la caution : 150 €
 - Frais obligatoires de nettoyage : 60,00 €

- Pour PERWEX :

	Location week-end*	Location en semaine**	Nettoyage (obligatoire)	Cautiion
L'espace V.I.P	350,00 €	175,00 €	75,00 €	200,00 €
½ salle bar ou cuisine	700,00 €	350,00 €	80,00 €	300,00 €
La grande salle	1.000,00 €	500,00 €	150,00 €	500,00 €
Infrastructure complète	1.300,00 €	650,00 €	210,00 €	1.000,00 €

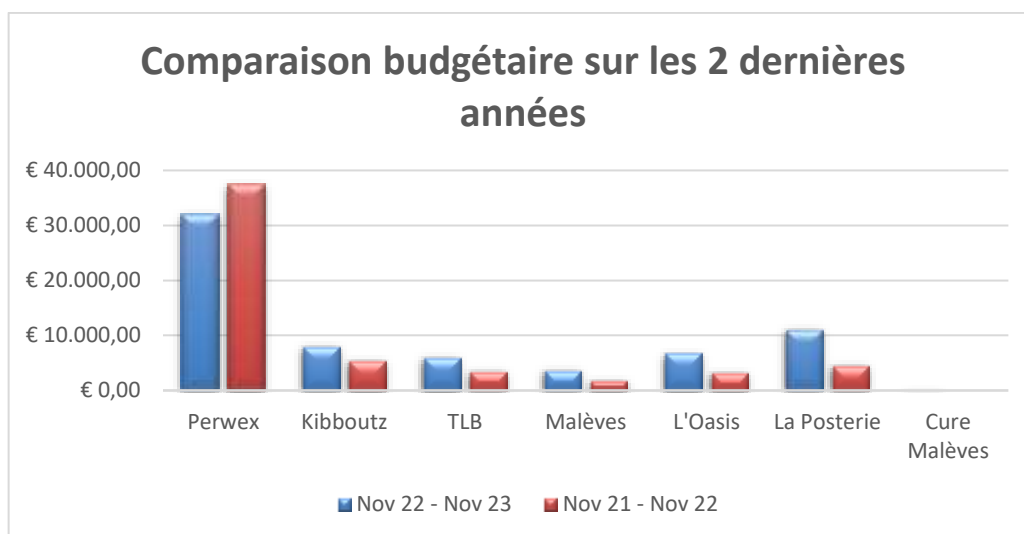
* **Les locations en week-end** s'entendent du samedi 7h00 au dimanche 23h00. En cas d'occupation prolongée (pour des manifestations publiques ou privées de types foires, salons, spectacles, etc.) une majoration de 10% du tarif week-end sera demandée par jour d'occupation supplémentaire.

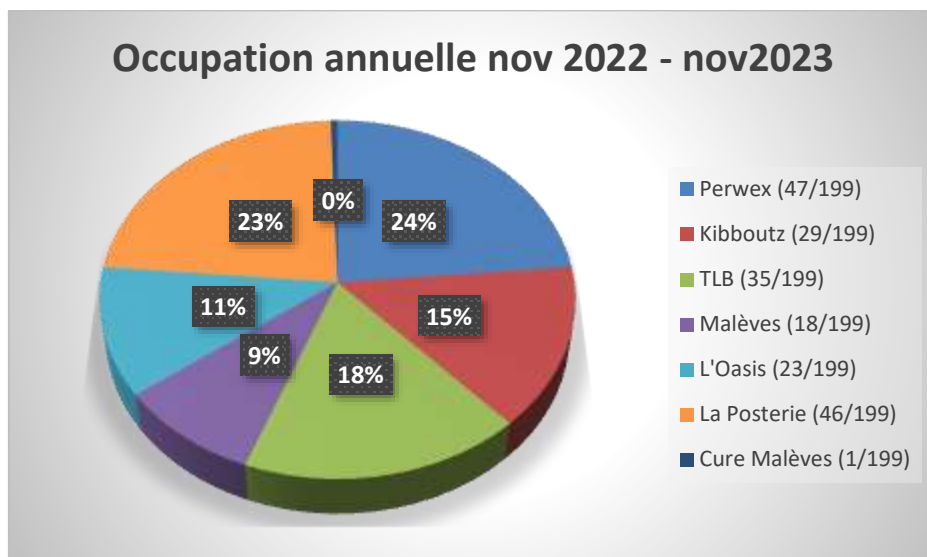
** **Les locations en semaine** sont comprises du lundi au vendredi (de 07h00 à 23h00).

Bilan 2023

Les salles communales « l'Oasis », « le Kibboutz », « Thorembais-les-Béguines » et « Malèves », sont en semaine, occupées par les écoles communales.

La salle Perwex très prisée pour les mariages est aussi louée par des entreprises, des associations et autres administrations.





L. ASSURANCES

Contact : Gerty SCIOT, 081/64 92 58, gerty.sciot@perwez.be

Du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023

Sinistres	
RC générale	20
Automoteurs	4
Accidents scolaires	48
Accidents du travail	4

Nouvelles couvertures

✓ *Matériels automoteurs*

- Camionnette Fiat Doblo d'occasion
- Camionnette Peugeot d'occasion

M. GARDIEN DE LA PAIX

Contact : Amandine LECLERCQ, 0475/56 69 69, gardiendelapaix@perwez.be

Depuis 2008, les gardiens de la paix, facilement reconnaissables grâce à leur uniforme mauve, assurent des tâches jusque-là inexistantes dans les villes et communes. Ils sont chargés de **missions de sécurité et de prévention** dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité par le biais d'actions de sensibilisation essentiellement.

Les gardiens de la paix sont un relais essentiel entre le Citoyen et la Commune pour rendre celle-ci plus agréable pour tous.

À Perwez, les missions des gardiens de la paix sont notamment les suivantes :

- prévention du vol de voitures,
- tournées de surveillance (circuits),
- approche des facteurs environnementaux (propreté ...)
- sécurité routière aux abords des écoles,
- présence aux manifestations et encadrements de groupes.

En 2023, Perwez compte une gardienne de la paix en la personne d'Amandine LECLERCQ. Les actions menées sont les suivantes :

- en tant qu'agent constatateur ; rédaction d'une trentaine de PV et d'une trentaine de redevances dans le cadre des zones bleues ;
- en tant que gardien de la paix :
 - . rédaction de courriers de sensibilisation
 - . sécurisation des abords des écoles
 - . sensibilisation au stationnement
 - . gestion et règlement de quelques conflits de voisinage.

A noter également, que madame Amandine LECLERCQ a prêté serment le **13 novembre 2023** et fut nommée **Agent constatateur environnemental**. A son actif, un PV pour abandon de déchets.

N. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL

Contact : GAMA NUNES Ludovic, 0476/80.67.56, ludovic.gama.nunes@perwez.be

Le **service interne de prévention et de protection au travail** assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1^{er} chap. II)

Dans l'accomplissement des missions visées à l'article 3, § 2, de l'arrêté, les autorités compétentes sont, chacune, assistées par une cellule de sécurité et par un coordinateur planification d'urgence.

Travaux réalisés ou en cours pour l'année 2023

- Participation à l'achat d'équipement individuel pour les ouvriers
- Participation à l'analyse continue des risques
- Participation à la réalisation du plan annuel et du plan global de prévention
- Visites des lieux de travail avec le docteur ZEINEB BEN AMOR de Cohezio
- Visite des différents sites, évaluation continue des risques et proposition d'amélioration avec l'aide des services externes (M. Antoine LECAILLE de Cohezio)
- Placements des plans d'évacuation (sous cadre) dans chacun des bâtiments communaux et CPAS
- Installations des différents points de rassemblement pour tous les bâtiments communaux.
- Placements des différents pictogrammes incendie dans tous les bâtiments.
- Réassort des boîtes de secours pour les bâtiments communaux

Sont également à l'étude et/ou en cours :

- Organisation d'exercice communaux d'évacuation dans les écoles

O. PROTECTION DES DONNEES

Contact : Thomas ADRIAENSSENS, 0476/80 23 64, dpd@perwez.be

Une législation européenne en matière de protection des données à caractère personnel (dite plus couramment RGPD), est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette réglementation impose aux communes, comme à tout organisme publique, de désigner un délégué à la protection des données au sein de son administration.

Dans ce cadre, la commune de Perwez a engagé un délégué à la protection des données (DPD). Ce dernier a la particularité de travailler également comme DPD dans trois autres communes : Ramillies, Orp-jauche et Hélécinne. Cette mutualisation a non seulement l'avantage de diminuer les coûts liés à la fonction mais cela permet aussi de partager l'expérience et l'acquis parmi les quatre entités.

Pour la mise en conformité des communes au RGPD, le DPD a, en 2021, continué la rédaction des registres de traitement pour les quatre communes. Ces registres reprennent pour chaque traitement de données des informations telles que, sa finalité, sa licéité, les catégories de données ou encore les destinataires des données.

Une autre partie de la mission du DPD est la formation et la sensibilisation des membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Des formations ont ainsi été données pour les quatre administrations en webinaire pour la sécurité de l'information mais aussi une formation RGPD pour personnel enseignant. D'autres formations ont été données les années précédentes.

Après une série de formations dispensées dans les 4 communes, des formulaires standards (p.ex., pour la collecte de données ou le droit à l'image) ont été mis à disposition, grâce à un cloud, auprès du personnel des quatre communes et également auprès des écoles communales.

En outre, le DPD répond aussi au jour le jour à des demandes diverses telles que celles de citoyens concernant le RGPD ou celles d'organisations voulant avoir accès aux données des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, A.R. concernant l'accès aux registres, loi caméra, le droit à l'image, etc.

En 2023, le DPD a réalisé un audit des mesures de sécurités techniques mises en place pour garantir la sécurité des infrastructures, ainsi que celles du site internet. Le but étant d'établir un plan d'action afin d'améliorer la sécurité actuelle. Il est également prévu la création de procédures à suivre en cas d'attaque, afin d'assurer une continuité du travail et un retour à la normale le plus rapidement possible.

La sécurité informatique est très importante du point de vue du RGPD, car elle permet de s'assurer qu'aucune fuite de données ne soit possible. Il s'agit également d'un gage de confiance pour les personnes concernées qui nous confient leurs données.

Différentes procédures concernant les droits des personnes concernées ont également été rédigées. Celles-ci ont pour objectif de faciliter le travail de tout un chacun en cas de demandes.

P. COMMUNICATION

Contact : Isabelle MASSON, 081/64 92 57, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : [Facebook.com/communedeperwez/](https://www.facebook.com/communedeperwez/)
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, divers toutes-boîtes...)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, etc.
- l'organisation de certaines manifestations (Jubilaires, bûches de l'année, accueil des nouveaux Perwéziens, voyage des seniors, cérémonies commémoratives, inauguration de diverses infrastructures, venue de la presse mobile...)
- fonctionnaire communication (D5) en cas de gestion de crise communale.
- dépôt légal des publications
- etc.

Le principal objectif du service Communication est d'informer :

- ❖ les Perwéziens de tout ce que fait la Commune pour répondre à leurs attentes et améliorer leur cadre de vie, leur bien-être ;
- ❖ les journalistes, les communes avoisinantes et autres publics-cibles des projets, réalisations, événements, etc. qui jalonnent la vie de la Commune.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

Canaux d'information digitaux et papier

Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune. Outre l'avantage environnemental, le fait de multiplier les canaux de communication permet une meilleure circulation des infos. Plus de Perwéziens ont potentiellement accès à l'information.

❖ Page Facebook officielle

Créée en avril 2019, la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/communedeperwez/>) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements... Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité ou de l'ADL, ainsi que pour les messages de prévention des autorités provinciales ou régionales.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est uniquement informative ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo !

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'abonnés	945	1.427	1.776	2.038	2.320

(Chiffres arrêtés le 20 novembre 2023)

Répartition des abonnés : 66,5 % de femmes et 33,5 % d'hommes

En 2023, les statistiques sont seulement disponibles sur les 28 derniers jours (soit du 24 octobre au novembre 2023)

- Couverture des publications : 15.874

- Interaction avec les publications : 2.572

Les publications les plus vues ce dernier mois :

- 1° Nouveau plan de circulation - 26 octobre
8.987 personnes touchées
345 interactions
- 2° Job Alert ! – 17 novembre
4.704 personnes touchées
310 interactions
- 3° Coupure d'eau - 14 novembre
1.456 personnes touchées
40 interactions

Les posts Facebook sont souvent des relais d'actualités créées sur le site internet communal soit des partages de news de la Région wallonne, du gouverneur de la Province, du Foyer, du Grimoire d'Eole, de Gal culturalité ... et autres partenaires communaux.

❖ Le site internet

Le site internet n'a pas connu de développement structurel majeur en 2023.

Cependant, le nombre de pages du site www.perwez.be va sans cesse croissant, générant de nombreuses actualisations.

De **nouveaux « posts »** sont publiés quasi chaque jour en **homepage**, à tel point que l'information ne reste parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement. Ces posts sont ensuite partagés sur la page Facebook communale.

Les différentes pages des services communaux (permis de conduire, CPAS, formulaires, primes communales, broyage à domicile, charte de ruralité, Pollec...), des acteurs de la santé (médecins, psychologues...), des clubs sportifs ou des associations ont été **continuellement mises à jour**. Sont également publiés les ordres du jour et procès-verbaux des conseils communaux comme des réunions des seniors consultants.

A ce jour, le site internet www.perwez.be compte près de 2.500 pages, et plus de 4600 en mode « administrateur ».

Statistiques et analyse (chiffres arrêtés le 21 novembre 2023)

Le site internet de Perwez fonctionne sur le **CMS Plone version 4.3**, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (**IMIO**). Cette version propose une navigation améliorée, une géolocalisation, des calendriers locaux et surtout est "responsive design".

Depuis janvier 2022, il n'est plus possible de comparer les chiffres obtenus avec ceux des années précédentes car une loi sur les « trackers » conformément à la Protection des données est entrée en vigueur. Si donc l'internaute n'autorise pas les cookies, sa visite n'est pas comptabilisée.

Quelques données :

- Nombre de visites : 69.665
- Nombre de pages vues : 131.727
- Pages les plus consultées : - Horaires
- Population
- Centre médical
- Salle Perwex

❖ Le Bulletin d'informations communales

Depuis mai 2019, la périodicité du Perwez Infos a changé : il est **distribué tous les deux mois**, donc à raison de 6 numéros par an.

Le bulletin d'informations communales est généralement composé de 20 ou 24 pages de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué gratuitement en fin de mois pair.

De nouvelles rubriques ont vu le jour en 2023 : POLLEC et « Ils travaillent pour vous » afin de mettre à l'honneur les agents communaux et d'expliquer à la population leur rôle, leurs tâches...

Par ailleurs, suite à la décision du Conseil du 27 mai 2021 de réaliser diverses actions en faveur de la promotion des langues régionales, le bulletin communal publie de courts textes en wallon accompagnés souvent de leur traduction.

En novembre 2023, le bulletin était déposé **dans 4.657 boîtes aux lettres** (contre 4.460 boîtes en 2020 ou 3.925 boîtes en 2015). Une fois sa distribution effectuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Be WaPP, Destination BW, la Province...).

Des exemplaires papier sont envoyés à Orbais-l'Abbaye et Kaysersberg, communes jumelées.

En outre, une trentaine d'exemplaires sont apportés aux résidents des 2 homes de la commune, Trémouroux et Val d'Orbais.



❖ Publications spécifiques et appuis divers

- Relecture et corrections du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, etc.
- Réalisation d'affiches pour certains événements (Télévie, ...) ou infos administratives
- Réalisation du rapport annuel de l'administration
 - Collecte des informations dans chaque service dans et en dehors de l'administration
 - Relecture, réécriture, ajout d'illustrations et mise en page.
- Co-conception de la balade TOTEMUS (voir ADL p. 91)
- Relecture, corrections, graphisme pour des brochures telle que « Journée des Familles », brochures de stages ATL (automne/hiver et printemps/été), le Guide des Aînés 2023 (voir p.128)...
- Etc.



Carnet de route Journée des Familles

A noter également que le service Communication a géré en 2023 des dossiers particuliers en supplément de ses tâches habituelles :

- la partie administrative de l'Opération de Développement rural (et donc le rapport annuel de l'ODR et les réunions de la Commission locale de Développement rural (voir p. 123)
- le budget participatif (voir p.121)
- la permanence Pension
- le Tourisme,
- les jumelages,
- la présence des cirques, des gens du voyage (conventions...)
- la distribution de poules (commande, réservations...)
- suivi de la convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 15 actions dans le but d'obtenir le label « Ma commune dit « oye » aux langues régionales.
- gestion des enquêtes et du dossier « label handycity 2024 ».
- etc.

Q. ENSEIGNEMENT

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649.289, enseignement@perwez.be

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont **907 enfants encadrés par 81 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.**

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire et spécialisé types 1,8,3 ;
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire, A.P.E. et P.T.P. ;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale ;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

Personnel enseignant :

4 directions
39 instituteurs/trices primaires
18 institutrices maternelles
3 maîtres d'éducation physique
2 maîtres de psychomotricité
9 maîtres de cours de philosophie
8 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles
1 professeur de langue
9 enseignants en immersion

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND



Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec lui-même et avec les autres, « **La Farandole** » propose, dès la 3e maternelle, une **immersion douce en anglais**.

L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.

Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.



Adresse : Rue du Culot 2
1360 Thorembais-Saint-Trond

Contact : Tel. 081/656.944
Fax. 0491/084.340
Mariefrance.dethier@pervez.be
ec.farandole@gmail.com

Directrice : Marie-France DETHIER

Site internet : <https://ecolelafarandole.be>

Institutrices maternelles

Julie COLLINET
Natacha DAVIN
Héloïse DIDDEN
Sara RHEINARD

Florence CLANCHE (immersion anglais)
Clémence MOERS (puéricultrice)



Institutrices primaires

Christine NAMECHE
Jennifer ROELANDS
Virginie FRIPPIAT
Sara MONTEIRO
Emeline MASSON
Mélodie RICAILLE
Delphine JAUMOTTE
Florence CLANCHE
Marie WATHELET

Hélène GONCALVES (immersion en anglais)
Louise MULLIER (immersion en anglais)

	Population scolaire au 30 septembre 2023	
Primaires	121	
Maternelles	81	
	202	Total

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE



L'école communale « les Apprentis Sages » à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale : la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes-ressources...).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.
- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.



Adresse : Rue d'Opprebais 61
1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Contact : 010/888.171
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunalemaleves.be

Instituteurs/trices primaires

Adriane EVRARD
Virginie FRIPPIAT
Gwenaëlle DRUETZ
Emily HUPPE
Marie SIMON
Jean-Marc WARNIER
Céline GARCIA
Maëlle LACOSTE
Lucie DEFLANDRE



	Population scolaire au 30 septembre 2023	
Primaires	133	
Maternelles	40	
	173	Total

Institutrices maternelles
Magali DARDENNE
Fabienne SEUTIN
Isabelle RENOIRT
Maëlys

Pauline VERHULST (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS



L'école « **Croque la Vie** » à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualité, centré sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.



Adresse : Rue Trémouroux 119
1360 Orbais

Contact : 081/657.176
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunaleorbais.be

Institutrices primaires

Virginie CHAMPAGNE
Alice BELIN
Valérie QUINTIN
Karelle DUBOIS
Delphine JAUMOTTE
Lise WALLING



	Population scolaire au 30 septembre 2023	
Primaires	74	
Maternelles	49	
	123	Total

Institutrices maternelles

Catherine DEGUELDRE
Anne-Sophie HENRICOT
Isabelle RENOIRT
Loredana ALDRIC

Anne SWIGGERS (puéricultrice)

Julia DE BIOLLEY (assistante
maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ



L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** – 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie...
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
 - o sport, sciences, arts plastiques
 - o projet santé
 - o garderies matin et soir
 - o activités libres le mercredi après-midi



Adresse : Rue de Brabant, 45
1360 PERWEZ

Contact : 081/656.756
stephanie.vase@perwez.be

Directrice : Stéphanie VASE

Site internet : www.ecolecommunaledeperwez.be/

Instituteurs/trices primaires

Isabelle TOLLET
Jean-Philippe LEMPEREUR
Caroline DRAUX
Lucie DEFLANDRE
Françoise WILMOTTE
Delphine JAUMOTTE
Laura PHILIPS

Heïdi LEYSSENS (immersion néerlandais)



Marijke SWINNEN (immersion néerlandais)
Julie ARNOLD (immersion néerlandais)

Institutrices maternelles

Bénédicte THYRION
Valérie GILSON
Marianne GHEYSEN
Isabelle SEVEIGNES

	Population scolaire au 30 septembre 2023	
Primaires	141	
Maternelles	50	
	191	Total

Sylvie PRYJMACK (puéricultrice)
Stéphanie BUIS (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES



L'école « **Les P'tits Futés** » est un établissement fondamental en **immersion néerlandais**, situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.



Adresse : Rue de Mellemont, 1
1360 Thorembais-les-Béguines

Contact : 010/889.004
madamevalerie@lesptitsfutes.com

Directrice : Valérie VANDENBROUCKE

Site internet : www.lesptitsfutes.be

Institutrices primaires

Céline GOFFINET
Michèle MESTDAG
Sophie DIERICKX
Virginie FRIPPIAT
Delphine JAUMOTTE
Laurence DUPUIS
Lucie DEFLANDRE

	Population scolaire au 30 septembre 2023	
Primaires	128	
Maternelles	70	
	198	Total

Kristel VAN CAMPENHOUT (immersion néerlandais)
Els DE WINTER (immersion néerlandais)

Heidi LEYSSENS (immersion néerlandais)
Veerle RAYMACKERS (immersion néerlandais)



Institutrices maternelles

Sabrina VOLONT
Pauline DEMEULEMEESTER
Lesly LAVIGNE
Isabelle SEVEIGNES
Alice BELIN

Aurélien RAPPE (puéricultrice)

Maîtres spéciaux :

Education physique :

Kenny PAULUS
Nicolas DAVISTER
Ludovic GERMAIN

Psychomotricité :

Séverine VANDERMOTTEN
Céline DE VOS

Philosophie/ Religions :

Jennifer ROELANDS
Thibault DE TERWANGNE
Mélodie HAUMONT
Anne SALSAC
Moshen BOUSSELM
Alice MULLIER
Fanny LOGIST

Enseignement libre

❖ Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse : rue de Brabant 35 (1er étage)
1360 Perwez

Contact : 081/658 357 ou 0456/54 29 79
direction@jp2.be

Directeur : Séverine DUHAYON

Secrétariat : rue Lepage 17
081/656.249
secretariat@jp2.be



Site internet : www.jp2.be

❖ Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse : rue de l'Eglise,3
1360 Malèves

Contact : 010/888.914 ou 0495/274.114

Directrice : Valérie HAUWAERT
direction@ma-petite-ecole.be

Site internet : www.ma-petite-ecole.be



Enseignement secondaire

❖ Collège Da Vinci

Adresse : Avenue des Tourterelles 28
1360 Perwez

Contact : 081/231.186
secretariat@collegedavinci.be

Directrice : Maud ANDRE

Site internet : www.collegedavinci.be



Enseignement et formation par la pratique

❖ IFAPME

Adresse : Rue des Dizeaux 6
1360 Perwez

Contact : Tél. 081/391 500
centre.perwez@ifapme.be

Directeur : Sébastien DEKEYSER

Site internet : www.centrenbw.ifapme.be ou www.ifapme.be



R. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le service A.T.L. coordonne les activités qui se déroulent dans l'entité de Perwez, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école ainsi que pendant les petits congés scolaires.

Coordonnées de contact : A.T.L.

Rue Emile Brabant 43
1360 PERWEZ

Tél. : 081/657.345

Email : atl@perwez.be

Site internet : www.perweztempslibre



Equipe : Vinciane CHARLET, responsable du service et coordinatrice
Nathalie SERON, accueillante (mise à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes)
Delphine BUIS, accueillante (mise à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes)
David KAISEN, accueillant (mis à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes).

Horaires : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h.

Trois missions principales :

- la sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- la mise en place et la dynamisation de la coordination ;
- le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Ce décret exige qu'au sein de chaque commune qui y adhère, il y ait la formation d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA), l'élaboration d'un programme de Coordination Locale pour l'Enfance et la désignation d'un coordinateur ATL.

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre. Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Commission Communale de l'Accueil : composition

Effectif/ suppléant	Nom, prénom	Structure représentée
1. La commune		
EFF	Julie DAMS	Présidente - Ensemble
SUP	Aurélie FLABAT	Ensemble
EFF	Joëlle ALDRIC	Ensemble
SUP	Luc MARCHAND	Ensemble
EFF	Murielle DARDENNE	DRC+
SUP	Jules NOEL	DRC+
2. Les établissements scolaires		
EFF	Valérie VANDENBROUCKE	Les Petits Futés

SUP	Joël PIRSON	Les Apprentis'sages et Croque la Vie
EFF	Marie-France PIERARD	La Farandole
SUP	Stéphanie VASE	Les Explor'Acteurs
EFF	Séverine DUHAYON	Ecole Jean-Paul 2
SUP	Valérie HAUWAERT	Ma Petite Ecole
3. Les familles		
Pas de représentant car pas d'association de parents constituée en ASBL et pas de mouvement d'éducation permanente impliqué dans l'enfance		
4. Les opérateurs d'accueil en lien direct avec l'ONE		
EFF	Philippe LONGREE	Anim'Mômes
SUP	Nathalie SERON	Anim'Mômes
EFF	Anne Cécile GHIGNY	JP2
SUP	Alexia VAN HAUTE	Promosport
EFF	Youri NANAI	L'Hirondelle
SUP	Vincent VANDEPLAS	Coala
5. Les associations culturelles et sportives		
EFF	Etienne REYGAERDTS	Taekwon-Do Club Perwez
SUP	Baptiste GERARDS	Promosport
EFF	Geneviève GERARD	Solenscene
SUP	Patricia DAVIES	CEC Osez Art
EFF	Evelyne PARDONGE	Grimoire d'Eole
SUP	Vincent VAN RYMENAM	Service Communal d'Aide aux Jeunes
Personnes siégeant avec voix consultative		
	Heidi VAN DEYNSE	Comité Subrégional du Brabant wallon
	Bernadette BOURCY	Agence ALE
	Vinciane CHARLET	Coordination ATL
Parents invités permanents		
	Ludovic GEERAERTS	JP2
	Caroline COLON	TST
	/	TLB
	Pamela BARNAVOL	ORB
	Julie ARICKX-ELENS	BBT
	/	MPE
	Emily HUPPE	Malèves

Les réalisations du service en 2023

- **Organisation de la 1^{ère} édition de la Journée des Familles**

La 1^{ère} édition de La journée des Familles a eu lieu le 04 juin et fût un succès : plus de 600 personnes y ont participé.

Les familles, associations et organisateurs ont passé une belle journée riche en rencontres, partages et découvertes.

Ce succès est le fruit d'une très belle collaboration entre les services communaux, le collège communal, les partenaires (Foyer, Anim'Mômes, Grimoire d'Eole, Osez 'Art, TaeKwonDo) et les 36 associations participantes.

Les familles étaient invitées à suivre un circuit fléché pour découvrir les activités sportives, culturelles et récréatives sur 4 sites : le centre sportif (où avait lieu l'accueil), la bibliothèque, le foyer culturel et l'école communale.

Un tel succès mérite bien un *bis repetita* : la date du 2 juin 2024 est donc d'ores et déjà fixée



- **Organisation du 1er cycle d'activités extrascolaires**

Permettre aux enfants de vivre des activités de temps libre en dehors des heures scolaires fait partie des missions de la coordination ATL.

Afin de répondre à cette mission et de garantir l'accessibilité des activités, l'ATL, en collaboration avec 6 opérateurs de la commune (Solenscène, Osez'Art, Grimoire d'Eole, Phenomena, Wallon, Soleil d'Argile), a mis en place un cycle d'activités gratuites au sein des écoles de l'entité du mois de janvier à la fin du mois de juin 2023.

Les activités ont été majoritairement bien exploitées et les enfants qui ont eu la chance de les vivre les ont beaucoup appréciées.

Un nouveau cycle a recommencé à la rentrée lors des congés d'automne 2023.

- **Mise en place de formations, concertations entre responsables de projets et ateliers ATL**

Cinq formations ont été organisées en 2023 :

- Création de jeux de courte durée (CJLG)
- Inclusion (PASSE MURAILLE)
- Regard positif sur l'enfant (UNIVERSITE DE PAIX)
- Accompagnement d'équipe (AUTREMENT DIT)
- Comprendre les comportements difficiles (INEMO)

Trois ateliers ATL et deux concertations entre responsables de projets ont également été mis en place.

Ces moments pédagogiques sont essentiels.

- **Projet de malles de la ludothèque**

La ludothèque de l'ATL n'ayant pas beaucoup de visiteurs, nous avons créé des malles avec les jeux et nous les avons fait circuler dans les accueils extrascolaires de la commune.

Les malles sont exploitées par les accueillants et les enfants et ce, particulièrement lors des mercredis après-midi et des journées pédagogiques ou lorsque la météo ne permet pas aux enfants de rester dehors.

Les malles sont revenues à l'ATL pour une remise en état et sont reparties dès septembre 2023 dans les accueils extrascolaires.

- **Organisation de la journée de l'ExtrasCool le 24 janvier**

Chaque année, le 24 janvier, la plateforme ExtrasCool nous invite à mettre nos accueillants à l'honneur.

L'année passée, nous avons réalisé un petit film sur l'accueil extrascolaire à Perwez. Cette année, nous avons invité les accueillants pour un petit déjeuner et une séance cinéma au Centre culturel.

Nous avons également mis à disposition des livres d'or dans les lieux d'accueil afin que les familles, les directions d'école, les enfants, et tous ceux qui le souhaitent puissent y écrire un petit mot (gentil) à l'attention des accueillants.



- Point de contact 0-3 ans pour les demandes de primes pour des langes
- Mise en place de deux Commissions Communales de l'Accueil : secrétariat et suivi
- Coordination du jardin partagé de Perwez-centre

Le jardin a été créé par le service ATL en 2018.

Son objectif était double :

- Offrir aux enfants un espace vert ;
- Etre un nouvel outil de développement durable et de socialisation en créant et en maintenant le lien entre les différents individus d'une même communauté, en produisant une nourriture locale et saine et en explorant des modes de gouvernances participatives.

La coordinatrice ATL est le point de contact entre les citoyens-jardiniers, les partenaires et l'administration communale. Elle organise une réunion tous les 2 mois, coordonne le groupe mail et whatsapp.

Un nouveau projet mené par le Centre culturel, en collaboration avec l'Accueil Temps Libre, le CPAS et les Vanneries de l'Orne, a vu le jour en septembre au Jardin partagé. Il s'agit de réaliser des œuvres d'art à base de tiges de saule pour les installer au jardin. Une première réunion a eu lieu suivie de la préparation du jardin.

- **BiodiverCité 2023**

Rédaction du dossier BiodiverCité 2023 et déclaration de créances du dossier 2021.

- **Participation hebdomadaire à l'animation des ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! »** organisés par Le Service Communal d'Aide Aux Jeunes.

S. AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Coordonnées de contact : Agende de Développement Local (ADL)
Rue de la Station, 7
1360 PERWEZ
Tél. : 081/834 797
Email : adl@perwez.be

Equipe : Céline GERADON, Coordinatrice de l'A.D.L.
Stéphanie VAN BRAKEL, Agent de développement

Horaires : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h
Disponibilité en dehors de cet horaire uniquement sur RDV

1. Contexte

Les agences de développement local (ADL) mettent en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois.

Elles sont actives en Wallonie sur des territoires de moins de 40.000 habitants.

Le Gouvernement peut agréer, aux conditions du **décret du 25 avril 2004**, les Agences de Développement Local, en abrégé "A.D.L.", et octroie, dans les limites budgétaires spécifiques fixées annuellement, des subventions aux A.D.L. agréées.

Historique de l'ADL de Perwez

La Commune de Perwez était une commune pilote en matière d'A.D.L. de 1999 jusqu'en 2007 (perte de la qualité de commune pilote).

En 2008, la Commune de Perwez a déposé une demande d'agrément pour créer une ADL sur son territoire. Lors de ce dépôt, la forme juridique choisie est une ASBL. La Commune de Perwez s'engage à la création de l'ASBL A.D.L. de Perwez au plus tard six mois après l'octroi de l'agrément.

La Commune de Perwez a reçu, le 1er novembre 2009, un agrément du Gouvernement wallon pour exercer l'activité d'Agence de Développement Local durant une période de trois ans, renouvelable.

L'A.D.L. a ouvert ses portes le 1er février 2010. L'ASBL A.D.L. de Perwez a été constituée en date du 29 mars 2010.

L'ASBL A.D.L. de Perwez a obtenu plusieurs renouvellements d'agrément :

- 2012-2015 (3 ans)
- 2015 - 2021 (6 ans)
- 2021 - 2027 (6 ans)¹

L'A.D.L. est subventionnée à hauteur de 70 % par la Région wallonne. Elle octroie une subvention annuelle permettant l'engagement de deux agents de développement local. La commune de Perwez apporte une participation équivalente à au moins 30 % de la subvention octroyée par la Région wallonne, permettant de couvrir les frais de fonctionnement.

L'association a pour but le développement local de la Commune de Perwez, conformément au décret du 25 mars 2004.

Missions

L'A.D.L. remplit les missions suivantes :

- 1° réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local ;
- 2° initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privé et associatif sur le territoire de la commune ou des communes associées ;
- 3° identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emplois ;
- 4° déterminer, dans le [l plan stratégique], les objectifs prioritaires et mettre en œuvre ceux-ci ;
- 5° susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan stratégique et rechercher des possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- 6° utiliser prioritairement les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable ;
- 7° participer au réseau des A.D.L. afin de contribuer aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques acquises et appliquer celles-ci sur le territoire communal ;
- 8° articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional, fédéral et européen.

Priorités

L'A.D.L. de Perwez est prioritairement orientée vers le développement économique et la création d'emplois à l'échelon local². L'A.D.L. est un service qui soutient tout type d'initiative susceptible d'apporter un plus au dynamisme de la commune et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants sur le plan économique, social, culturel, environnemental, etc. C'est un service public, gratuit, confidentiel et de proximité à destination des entreprises, commerçants, indépendants, associations, demandeurs d'emploi et particuliers.

Le plan d'action du nouvel agrément 2021-2027 répond à deux priorités :

Priorité n° 1 : Développer le commerce, les entreprises, l'emploi et les services

Les objectifs visés ici sont les suivants :

- Développer de nouveaux commerces, services et dynamiser ceux existant au cœur de Perwez.
- Favoriser l'économie circulaire, collaborative et le développement durable.
- Favoriser la digitalisation du secteur économique (création d'une base de données, installation d'un FabLab, ...)
- Développer de nouvelles activités économiques sur le Parc d'activités économiques Préolia

¹ Le 30 novembre 2021, les Ministres MORREALE, BORSUS et COLLIGNON ont octroyé à l'ASBL A.D.L. de Perwez un renouvellement d'agrément pour une période supplémentaire de six ans à compter du 23 octobre 2021.

² Décret du Gouvernement wallon du 25 mars 2004 relatif à l'octroi de subventions aux agences de développement local.

Décret du Gouvernement wallon du 15 décembre 2005, modifiant le décret du 25 mars 2004.

Arrêté du Gouvernement wallon du 15 février 2007, portant exécution du décret du 25 mars 2004.

Priorité n°2 : Développer l'attractivité du territoire au travers des produits locaux, de l'agriculture et du tourisme

Les objectifs visés ici sont :

- Valoriser les produits et savoir-faire locaux (création d'un label, mise en place d'un salon, redynamisation des marchés hebdomadaires, nouveaux points de vente, ...)
- Améliorer et développer l'attractivité touristique (autour du monde équestre, jeux de piste valorisant le patrimoine, création d'hébergements, ...)
- Faire émerger de nouvelles filières de production locale autour du vin et des céréales.

❖ Composition des instances dirigeantes de l'A.D.L. asbl

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie le 13 mars 2023.

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	Statut, représentant ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélié FLABAT, conseillère communale (Administratrice)	Administration communale
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Pasqualina GREDE, représentante du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, conseiller communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administratrice)	Administration communale
Hugues WEILAND, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Jules NOEL, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Geoffrey HERION, représentant du Conseil communal	Administration communale
Marie-France DETHIER, conseillère de l'Action sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Jacques RENSON, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Denis VAN DER VAEREN, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Sophie MARMANN (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Doris HERREMAN, représentante du monde économique (Membre effectif)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Thibaut BROHET, représentant du Centre culturel (Membre effectif)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Animatrice)
Marie LANGHENDRIES, représentante du GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne ASBL (Administrateur)	GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne (Coordinatrice)

Organe d'administration

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	Statut, représentant ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, Représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, Echevine	Administration communale
Frédéric DROPSY, Représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, Représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, Représentante du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Robert BERWART, Représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Marie LANGHENDRIES, représentante du GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne ASBL (Administrateur)	GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne (Coordinatrice)

Dates de réunion de l'Organe d'administration : le **13 mars**, le **13 juillet** et le **14 octobre 2023**.

2. Budget 2023

Le budget 2023 de l'Agence de Développement Local de Perwez ASBL, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale en date du 13 mars 2023, s'élève à 143.300 €, réparti comme suit :

- Subvention ADL de la Région wallonne de 80.000 € ;
- Apport communal de 60.000 € ;
- Recette liée aux actions (Chéquier promotionnel) de 3.300 €

	BUDGET 2023
DEPENSES	
Frais de personnel affecté à l'ADL	124.451,29 €
Téléphone - internet - fax	800,00 €
Mobilier (à amortir)	0,00 €
Loyer et charges	4.200,00 €
Dépenses liées aux actions	7.500,00 €
Frais de formations	1.000,00 €
Frais de déplacement	800,00 €
Informatique (logiciels, etc.)	1.600,00 €
Fournitures bureau (papier, stylos, classeurs, enveloppes, etc.)	1.200,00 €
Frais liés à la gestion bancaire et comptabilité	1.200,00 €
Assurance	520,00 €
Dotation aux provisions pour risques	

TOTAL	143.271,29 €
RECETTES	
Subside Région wallonne	80.000,00 €
Subside commune Perwez	60.000,00 €
Recette liée aux actions (Chéquier promotionnel)	3.300,00 €
TOTAL	143.300,00 €
BENEFICES DE L'EXERCICE A AFFECTER	28,71 €
Bénéfices reportés exercices antérieurs (créances dues)	32.997,11 €
Bénéfices reportés total	33.025,82 €

Suite à l'augmentation des frais, notamment les salaires (124.451,29 € sur 140.000 € de subsides), le montant alloué pour les actions est moindre que les années précédentes : 7.500 €.

Un budget complémentaire a donc été sollicité auprès de la Commune lors de la 1^{re} modification budgétaire de 2023. Un subside complémentaire de 5.000 € a été versé à l'ADL.

3. Actions 2023

En 2023, les actions majeures menées par l'Agence de Développement Local sont les suivantes :

1. Soutenir et développer le commerce

Une des priorités de l'ADL est de soutenir le commerce local. Pour ce faire, plusieurs actions spécifiques ont été mises en place.

- **Rencontre des commerçants pour identifier leurs besoins et leurs attentes**

Une rencontre « Commerçants de Perwez » a été organisée en date du lundi 11 septembre au PERWEX. Ce fut l'occasion de présenter les actions mises en place pour soutenir le commerce, ainsi que d'échanger sur leurs besoins et leurs attentes.



Rencontre du 11 septembre 2023 avec les commerçants

- **Rencontre et soutien des porteurs de projets et des nouveaux commerçants,**

Les agents de l'ADL sont disponibles pour répondre aux questions de porteurs de projets, pour les orienter dans leurs démarches, ainsi que pour les informer sur les aides et les subsides qu'ils peuvent obtenir. Citons dans les nouveaux commerçants 2023 : L'Atelier du Pain, Bubble Jungle, Leila's Stone...



*Inauguration du magasin Ankoa Stones by Leila's stone en date du 4 octobre 2023
en présence de représentants du Collège communal*

- **Rédaction d'un guide à l'installation**

Un guide à l'installation est en cours de rédaction. Celui-ci permet de répondre aux différentes questions qu'un porteur de projet se poserait pour ouvrir un nouveau commerce à Perwez.

- **Promotion des aides à l'installation et à la digitalisation de la province du Brabant wallon**

La commune de Perwez a répondu à l'appel à projets "Stimulation du commerce local et des circuits courts et digitalisation des points de vente" de la Province du Brabant Wallon. Les entreprises ou les porteurs de projets souhaitant s'établir dans le périmètre de rénovation urbaine sont éligibles aux subsides provinciaux (60 % du montant des investissements, avec un maximum de 6.000 €). La commune vient en complément de cette prime avec une aide à l'installation supplémentaire (20 % du montant des investissements, avec un maximum de 2.000 €).

Au travers de ces canaux de communication (site web, newsletters, réseaux sociaux...), l'ADL fait la promotion de ces aides.

En 2023, un commerce de Perwez a bénéficié d'une aide à la digitalisation : Pizzeria Inn. Ceux-ci ont fait l'acquisition d'une nouvelle caisse enregistreuse et d'un boîtier afin de faciliter la prise de commande à table. Ils ont également amélioré leur site internet, afin de permettre les commandes en ligne avec un système de « click & collect ».



Obtention d'une aide à la digitalisation chez Pizzeria Inn

- **Création et distribution du Chéquier promotionnel**

Lors de l'édition 2023 du chéquier promotionnel, il y a eu 22 commerçants participants. Les chéquiers ont été distribués en toutes boîtes en mars 2023, pour des offres valables entre 01/04 et 30/06/2023. Il y a eu 3.500 brochures imprimées, dont 3.013 distribuées par DistriPost.



Chéquier promotionnel – Edition 2023

- **Visibilité des commerçants**

L'ADL soutient la visibilité des commerçants, notamment en les invitant à :

- participer à des événements comme le [Week-end du client](#) (30/09 – 01/10) – où il y a eu 13 commerces de Perwez participants
- se rendre visible sur les réseaux sociaux : par exemple, sur la page Facebook « [Perwez Commerces](#) ».

2. Réalisation d'un nouveau répertoire des acteurs économique de Perwez

Depuis 2021, l'ADL, dans le cadre de ses missions décrétales, répertorie l'ensemble des acteurs économiques de l'entité selon une catégorisation spécifique liée à la réalité du territoire.

L'outil actuel est incarné par un tableur Excel et une liste des acteurs dans un répertoire en ligne.

L'idée est de faire évoluer le répertoire des acteurs économiques en une cartographie dynamique, permettant de retrouver les acteurs économiques par mot-clé. Les entreprises peuvent directement interagir sur cette cartographie pour demander des modifications de leur fiche.



Nouveau répertoire des acteurs économiques sous forme de cartographie

L'ADL a signé une convention avec Wallonie Entreprendre pour utiliser la plateforme CRAFT.

Le répertoire des acteurs économiques est disponible sur le site internet de l'ADL.

3. Initier des synergies entre acteurs économiques

- **Symbiose industrielle**

L'ADL, en partenariat avec CAP Innove et in BW, a organisé une rencontre avec les acteurs économiques de Perwez pour échanger sur leurs besoins et leurs attentes en vue de créer des symbioses industrielles. Cet événement, organisé chez Derbigum, ciblait les acteurs des zonings de Préolia et Béolia.



Rencontre avec les acteurs économiques de Perwez, organisée avec CAP innove et in BW

- **Cercle des acteurs économiques**

Créé en 2013, le Cercle des Acteurs Economiques de Perwez (CAEP) fêtait ce 5 juin 2023 ses 10 ans ! Il a pour but de susciter et promouvoir les liens entre les acteurs économiques actifs sur la commune de Perwez, afin de nouer des collaborations permettant de répondre à des besoins économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

Dans les évènements de réseautage 2023, citons notamment :

- Fête des 10 ans (spectacle de stand up organisé au Foyer et repas)
- Atelier pâtisserie et visite gourmande de l'IFAPME
- Evènement « Prendre soin de soi » avec visite des installations de Pazapa et du centre sportif.

Le coordinateur de l'ADL assure le rôle de secrétaire (administrateur) de l'ASBL.



Administrateur.trice.s lors des 10 ans du CAEP (5 juin 2023)

4. Favoriser l'entrepreneuriat et l'emploi

Un des rôles-clés de l'ADL est de soutenir la création d'emplois à Perwez, mais aussi de faire coïncider l'offre et la demande sur le territoire – en synergie avec les opérateurs socio-professionnels locaux (IFAPME, Maison de l'emploi et MIRE BW).

- Un mailing spécial « Formation / Emploi » a été envoyé aux acteurs économiques pour mettre en avant les synergies possibles avec Maison de l'Emploi (Forem), l'IFAPME, Mire BW et ADL.
- Les demandes d'offre d'emploi des acteurs économiques de Perwez sont relayées vers les partenaires et les canaux de communication de l'ADL.
- L'ADL a fait la promotion de la journée porte ouverte du Centre IFAPME de Perwez et de leurs formations.

5. Valoriser les produits et les savoir-faire locaux

- **Distributeur de produits locaux**

La Commune et l'ADL ont comme projet d'acquérir un distributeur de produits locaux. Celui-ci sera localisé sur la place de la Gare, à proximité de l'arrêt de bus.

Une demande de subvention a été introduite auprès de la province du Brabant wallon dans le cadre de l'appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente ».

6. Améliorer l'attractivité touristique

• Chasse « Totemus » : Une ville à la campagne

Lancée en 2020, l'application de chasse au trésor « Totemus » compte plus de 150 parcours en Wallonie et à Bruxelles. À ce jour, 400.000 joueurs se sont déjà lancés à la recherche d'un Totem numérique. Avec sa communauté toujours plus grande, elle est devenue un stimulateur du tourisme. Entièrement gratuite pour le joueur, l'application se finance via les communes et les maisons du tourisme.

Créer une chasse Totemus à Perwez permet de mettre en avant la commune, en invitant les familles à découvrir son territoire et la richesse de son patrimoine de façon ludique en parcourant des sentiers discrets, parfois méconnus.

Démarrant du centre de Perwez (Place de la Gare), cette activité offre des retombées positives pour les établissements Horeca et les commerces situés à proximité. Ceci contribue donc à redynamiser notre centre-urbain. En effet, Totemus n'amène pas que de simples promeneurs, mais également des consommateurs locaux.

La création de la balade perwézienne Totemus a été coordonnée par l'Agence de Développement Local de Perwez en partenariat avec le Foyer-Centre culturel, le Grimoire d'Eole, le Cercle historique de Perwez, Jacques Luyckx et le service Communication de la Commune, avec un financement de la Maison du Tourisme du Brabant wallon.



Lancement d'une chasse Totemus à Perwez (mise en ligne en date du 02.06.23 et inauguration officielle le 02.09.23)

Mise en ligne le 2 juin, la chasse Totemus de Perwez a attiré sur cette 1^{ère} année près de 1.000 participants.

Retombées presses :

- [SudInfo, 14.09.23, La chasse Totemus de Perwez : rencontre déjà un grand succès](#)
- [L'avenir, 18.09.23, Perwez : 664 participants pour les trois premiers mois de Totemus](#)
- [CanalZoom, 20.09.23, Succès pour les balades guidées Totemus](#)
- [Antipode, 25.09.23, Le Mag : Totemus](#)

• Route du Malt

La Route du Malt, projet porté par le GAL Culturalité, a pour objectif de faire découvrir au travers de balades les acteurs locaux impliqués dans les différentes étapes permettant d'obtenir une bière locale.

Plusieurs balades – à pied ou à vélo – sont proposées sur le site web de la Route du Malt (<https://routedumalt.be/>), dont 2 boucles à pied (de 4 km et de 6 km) et 1 boucle à vélo (de 13 km) démarrant depuis la brasserie Valduc – Thor.

Le week-end du 17-18 juin, des balades groupées ont été organisées. Celles-ci ont permis de découvrir et de visiter la coopérative agricole Cultivae et la brasserie Valduc-Thor.



Balade de la Route du Malt avec visite de Cultivae et Valduc (17.06.23)

7. Faire émerger de nouvelles filières de productions locales

- **Création d'une coopérative vinicole**

L'Agence de Développement Local de Perwez, le Groupe d'Action Locale Culturalité asbl et le centre IFAPME Namur-Brabant wallon travaillent en partenariat depuis 2021 sur le potentiel d'implanter une coopérative vinicole à Perwez.

Une étude de faisabilité a été menée entre juin 2022 et avril 2023. Celle-ci était composée d'un volet « exploratoire et diagnostic » (rencontre avec les vignerons du Brabant wallon pour identifier leurs besoins, estimation des gisements de production pour le projet) et d'un volet « stratégie et budget » (spécification des outils communs à faire porter par la « winery » et dimensionnement). Cela a permis d'obtenir un premier estimatif du potentiel de production d'un projet de « winery » et des besoins techniques du projet.

Une mission de service complémentaire (septembre – octobre 2023) a permis d'obtenir un plan d'affaires global du projet sous modèle de coopérative. Le livrable final sera remis fin septembre 2023.

L'ADL de Perwez a soumis un projet de création de coopérative vinicole dans le cadre de l'appel à projet « Bourse coopérative ». Celui-ci a été défendu devant un jury en date du 27 octobre 2023. Un retour de la région est attendu pour décembre 2023. Le subside obtenu permettra de financer un mi-temps durant 2 ans pour mobiliser les vignerons, constituer la coopérative, réaliser la levée de fond, assister au suivi de la construction du « cellier de Perwez »...

8. Soutien à la coordination d'événements

- **Perwez'Stival**

L'ADL a soutenu l'organisation du Perwez'Stival, organisé les 14,15 et 16 juillet, sur le site du Centre sportif. Cet événement rassemblait d'une part, « Place aux artistes » organisé par le Foyer – Centre culturel de Perwez, et d'autre part, « Destination Perwez », organisé par la Commune de Perwez.

Au programme, des concerts gratuits et des animations pour enfants (châteaux gonflables, grimages...), ainsi que 8 chalets proposant une petite restauration.



Flyers des éditions 2023 de « Perwez'Stival » et de « Perwez fête Noël »

- Perwez fête Noël

L'édition 2023 du Marché de Noël, organisé à la Place de la Gare, rassemblera 25 stands d'artisans et 10 chalets Horeca. Différentes animations sont proposées, dont une parade de Noël.

9. Communication

L'ADL communique vers les acteurs du territoire via le bulletin communal, son [site web](#), sa [page Facebook](#) et sa [page LinkedIn](#), mais également au travers d'une newsletter.



Site internet de l'ADL de Perwez : www.adl-perwez.be

T. SOCIAL

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse : rue des Marronniers 4, bte 4 – Tél. 081 656 225 – info@cpasperwez.be



Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 14 octobre 2018. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente : Madame Véronique BIDOUL – ENSEMBLE
0476 / 45 18 11 – veronique.bidoul@cpasperwez.be

Madame Pasquale GREDE – ENSEMBLE - 0479 / 87 21 67
Madame Sophie MARMANN – ENSEMBLE - 0474 / 23 01 50
Monsieur Jacques RENSON – ENSEMBLE - 0474/25 65 39
Monsieur Hugues WEILAND – ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08
Madame Marie-France DETHIER – DRC PLUS - 0478 / 70 09 09
Monsieur Serge HEUSLING – DRC PLUS - 0478 / 71 59 99
Madame Valérie VANDENBROUCKE – DRC PLUS - 0477 / 94 24 10
Monsieur Denis VAN DER VAEREN – DRC PLUS - 0485/ 48 91 27

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.20 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2018	2019	2020	2021	2022	2023
761.697,32 € (Après modification budgétaire)	768.069,53 €	881.241,04 €	768.395,18 €	747.762,05 €	898.027,98 €

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, la continuité de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'étude sur le 2^{ème} pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, les cadeaux du nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail) .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la gestion du « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2^{ème} pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique...

Sont gérés par le CPAS :

❖ Aide sociale générale

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

Horaires des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, uniquement sur rendez-vous.

Responsable de service : **Laurent DEMAN**, laurent.deman@cpasperwez.be

❖ Accompagnement et petits services à domicile

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 0472/ 05 61 86

❖ Aide 18-24 ans

Marie-Eve RAVET
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 17
marie-eve.ravet@cpasperwez.be

❖ Aide aux personnes âgées

Daphné HENDRICKX
CPAS : Rue des Marronniers, 4/4
Résidence Trémouroux : Avenue du Général Jadot, 11
Tél. 081/23 91 03
daphne.hendrickx@cpasperwez.be

❖ Allocations de chauffage

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ Buanderie sociale

Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ Énergie

Fanny CALLEWAERT
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/24 91 16
fanny.callewaert@cpasperwez.be

❖ Espace informatique

Rue de la Station, 13 à 1360 Perwez
Tél. 081/41 42 89

❖ Habillement - Magasin Au Fil de Soi

Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ Insertion socio-professionnelle

Camille CHARRUE
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 21
camille.charue@cpasperwez.be



❖ **Logement**

Laurent DEMAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 16
laurent.demanl@cpasperwez.be

❖ **Médiation de dettes**

Laurence QUARGENTAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 29
laurence.quargentan@cpasperwez.be

❖ **Permanence juridique**

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ **Repas à domicile**

Demande de repas - Modification – Arrêt
Daphné HENDRICKX
daphne.hendrickx@cpasperwez.be

❖ **Tables d'hôtes Résidence Trémouroux**

Avenue du Général Jadot, 11 à 1360 Perwez
Tous les mardis et jeudis midi.
Uniquement sur réservation au 081/ 23 91 00

❖ **Transport social**

Maité TOUSSAINT
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 0472/05 61 86
generaction@cpasperwez.be

❖ **Initiative locale d'accueil (ILA)**

Le CPAS gère trois ILA pouvant accueillir au total 15 candidats réfugiés.
Contacts : Camille BERWART au 081/ 249 114 et Laurent DEMAN au 081/249 116
camille.berwart@cpasperwez.be

❖ **Résidence Trémouroux**

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez
Tél. 081/239 100



Direction de la maison de repos : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 63.65 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi) ;
- Convention de Premier Emploi ;
- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;
- Maribel social et fiscal.

2. Un Junior pour un Senior

Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION. Cette association locale poursuit ses activités depuis plus de 20 ans maintenant et aimerait élargir son équipe de chauffeurs.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h
GSM : 0476/ 983 466

Président : Monsieur Joseph DECLoux
GSM : 0479/44.42 56



3. Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez
Tél. : 081/65.56.96
Email : maisondefamille@planning-perwez.be
Site internet : www.planning-perwez.be



Responsable : Catherine BURON

4. Petite enfance

❖ L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

❖ Les crèches

- **La crèche "Les Moussaillons"**

Adresse : Chaussée de Wavre 228

Tél : 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com

Responsable : Alexandra HEMPTINNE

- **La crèche « Les Oisillons »**

Adresse : Rue Lepage 17

Tél. 081/655 909 – po@lesoisillons.be

Responsable : Jessica SKARUPSKI

- **La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »**

Adresse : Chaussée de Wavre 97

Tél. 081/640 049 - lesboutschou@crfe.com

Responsable : Elodie DUBOIS

- **La maison d'enfants « Les Pitchouns »**

Adresse : Avenue des Chasseurs ardennais 12

Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be

Responsable : Mandy COLLART

❖ Service d'Accueil d'Enfants (SAE)

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi à la rue du Cerf 200 à 1332 RIXENSART – info@isbw.be – 02/315 13 51.

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30.

Accueillantes indépendantes autorisées par l'ONE

- **LILIE and Co** : Valérie BUIS, rue Trémouroux 55/2 - 1360 ORBAIS – 0479/ 86 49 36 - lilieandco1360@gmail.com
- **Les Petites Souris** : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 - 1360 MALEVES – 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com
- **Brins de Canailles** : Sophie HANQUET, rue de Seumay 16 A – 1360 PERWEZ – 0476 27 85 32, brinsdecanaillles@gmail.com
- **Gaelle WEIJN** – Ruelle Dinant 7 – 1360 Thorembois-Saint-Trond – 0485 56 62 67 - gaelle.weijn@gmail.com

5. Service Communal d'Aide aux Jeunes



Coordonnées de contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
Rue Emile de Brabant 43
Tél. : 081/65 92 01
Email : scaj@perwez.be
Site internet : www.perwez.be

Missions :

Depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe ses actions dans différents secteurs d'activités touchant principalement la jeunesse.

Il est structuré en fonction des trois axes d'intervention suivants :

- l'information
- les actions collectives
- la prévention générale.

A. L'information : le point relais Infor-Jeunes



Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor-Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisée.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur tous les problèmes qui les concernent tels que l'emploi, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs...

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent être adressées par téléphone, par mail ou par courrier au SCAJ.

L'objectif essentiel est l'information des jeunes par les permanences individuelles ou collectives.

❖ **Réalisation de CV et lettres de motivation**

Depuis sa création, le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez offre une aide à la réalisation de CV et lettres de motivation.

B. Les actions collectives

Le service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité qui souhaitent voir différents projets être mis en place. De nombreuses collaborations sont établies dans ce cadre, et donnent une place de choix à l'émergence de nouvelles initiatives.

Au travers des actions collectives, par un travail d'accueil, d'écoute et de proximité, le SCAJ assure également une aide individuelle aux personnes demandeuses. Ce soutien individuel constitue une part importante du travail du SCAJ. Durant ces entretiens, qui se déroulent dans un cadre de stricte confidentialité, le SCAJ accompagne la personne dans l'analyse de sa situation conflictuelle ou d'événements qui lui sont problématiques. Le service du SCAJ encourage chaque personne à participer pleinement au processus.

Les approches individuelles et collectives se côtoient dans l'ensemble des actions menées par le Service. La méthodologie d'intervention se base sur la conviction qu'il est indiqué, dans le travail avec les jeunes, de **donner une part importante à la responsabilité**.

❖ Le Conseil Communal des Enfants (CCE)

Lancement du nouveau CCE et prestation de serment du Conseil Communal des Enfants le 21 septembre 2023.



Prestation de serment du Conseil Communal des Enfants le jeudi 28 septembre 2023.



Adrien et Manon (JP2), Thomas et Dorine (Th-St-Trond), Lola-Maé et Louis (Orbais), Tom et Simon (Malèves), Sixtine et Gaël (Th-les-Béguines), Elyne et Victor (Perwez)

1. Introduction

Le 22 mars 2000, le premier Conseil Communal des Enfants de Perwez voyait le jour. Quatorze élèves prêtaient serment pour un premier mandat d'une année en tant que conseiller/conseillère communal-e enfant.

Ce Conseil Communal des Enfants se fait sur base d'une représentation des enfants, domiciliés dans la Commune de Perwez, et fréquentant les classes de 6ème primaire de toutes les écoles de l'entité et ce, tous réseaux confondus.

2. Mode de fonctionnement

Une fois élus au sein de leur école, les jeunes conseillers/conseillères se rencontrent une fois par mois dans la salle du conseil à l'Administration Communale.

Lors de la première séance, les élus sont amenés à prêter serment : « je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».

Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevin(e) de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par les éducateurs du Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ).

Un budget de 3.500 euros est mis à disposition afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

1. Projets 2022 - 2023

- Commémoration de l'Armistice



Le Parlement fédéral a invité le Conseil Communal des Enfants de la commune de Perwez à venir célébrer le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu, lors de la commémoration de l'Armistice le vendredi 11 novembre 2022 à Bruxelles.

L'après-midi, les enfants représentant les 10 provinces, ont pris place dans l'hémicycle de la chambre des représentants pour débattre, en présence des vétérans, sur deux thématiques : « guerre et paix » et « liberté et démocratie ».

- Actions en faveur du bien-être animal



L'objectif premier de ce projet était de sensibiliser les jeunes conseillers/ères à la protection animale, et cela en partenariat avec l'équipe du refuge « Sans Collier » situé à Thorembais-Saint-Trond. Les jeunes ont découvert le refuge et participé à un atelier d'échanges et de réflexions.

Réalisation de quatre projets :

- Sensibilisation à la surpopulation des chats : conscientisation à l'importance de la stérilisation tout en construisant des abris en frigolite pour les chats errants.
- Intégration du chien dans la société : sensibilisation des commerçants et des institutions publiques à accepter la présence des chiens (autocollant : chiens bienvenus)

- Confection de petits sacs en tissu pour permettre aux chiens d'utiliser leur flair de manière ludique et éducative.
- Aménagement d'un espace récréatif au refuge en y construisant un « parcours agility » pour chien.

❖ La 28^{ème} édition de la journée « Place aux Enfants »

Mis sur pied par le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez, cet événement se veut à la fois ludique et pédagogique. Il poursuit l'objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et de favoriser la découverte du quotidien des adultes.



Lors de cette édition 2023, une quarantaine d'enfants, répartis en groupes et guidés par des « Passe-murailles » (moniteurs) motivés, ont « pris possession » de leur Commune. Ils ont participé à différentes activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de la Commune.

L'intérêt de cette opération n'est plus à démontrer ! Elle invite les jeunes à s'exprimer, à donner leur avis, à poser des questions et les adultes à y répondre.

Le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez tient à souligner l'enthousiasme des jeunes passe-murailles ainsi que le savoir-faire et le dynamisme des hôtes d'un jour et les remercie vivement pour leur contribution au succès de cette 29^{ème} édition.

❖ Le projet « Eté Solidaire, Je suis partenaire »

Chaque année durant l'été, et ce depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) coordonne l'opération ÉTÉ SOLIDAIRE sur l'entité. Cette initiative, subventionnée par le Gouvernement wallon, permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population.

La commune s'est vu octroyer, pour cette année 2023, une subvention permettant l'engagement de 4 jobistes, âgés de 15 et 21 ans, la mixité de genre et sociale étant obligatoire.

Diverses actions ont ainsi pu être menées à bien, en partenariat avec le CPAS, durant la première quinzaine du mois de juillet.

Actions intergénérationnelles



Durant les matinées, les jeunes partageaient le quotidien des résident.e.s de la maison de repos et de soins de Perwez. Chaque après-midi, l'équipe d'animation de la résidence avait programmé une activité extérieure : Cinéma à Jodoigne / Pique-nique au Bois des rêves / Promenade au parc d'Hélécine / Glace au Mont-Blanc / Bowling à Gembloux / Visite de l'Abbaye de Villers-la-Ville / Pépé café / Tourisme à Wavre / Visite de la ferme du PONCEAU à Thorembais /...

Actions environnementales



En collaboration le Service Travaux, deux étudiants ont contribué à l'embellissement et l'entretien d'espaces verts et aussi de locaux de collectivité de la commune de Perwez.

❖ Le projet « Délibère-toi ! »



Pour la 13^{ème} année, le projet « Délibère-Toi » continue de proposer à tous les jeunes de la Province du Brabant wallon, un événement participatif qui donne la possibilité à tous les jeunes de 12 à 21 ans de s'investir dans une/plusieurs actions citoyennes au profit de la collectivité, sous forme de volontariat.

« Délibère-Toi » donne la possibilité aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.

Avec Délibère-Toi, les jeunes peuvent, sur leur temps libre, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants en activités...), acquérir de nouvelles compétences lors de formation (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste, vétérinaire) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio...).

C. Prévention générale

Animations diverses, séances d'information, spectacles...

Objectifs

- Prévention ;
- Favoriser l'approche de différents thèmes sensibles ;
- Favoriser l'expression des enfants et des jeunes ;
- Mobilisation d'un partenariat local sur un thème central.

❖ **Les Ateliers Pédagogiques : « Juste un autre chemin ! »**

Finalités

Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Ceux-ci s'approprieront les techniques d'apprentissage qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques avec comme finalité une plus grande autonomie face à l'apprentissage.

L'enfant construira son (ses) savoir(s) par lui-même et avec les autres.

Objectifs

- Le rendre indépendant dans son apprentissage scolaire
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre
- Apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et sens critique
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s)

Ces ateliers sont accessibles aux élèves de la 3e à la 6e primaire.

◆ **Vélo-Education**



Notre Service a coordonné, en partenariat avec des représentants de l'Asbl Pro Vélo et d'autres acteurs locaux (responsable du centre sportif, les enseignants et directeurs des écoles, des cyclistes bénévoles), un programme de formation de la conduite à vélo dans la circulation. Après trois journées de formation, le jeune cycliste passe un test de conduite à vélo, le « Brevet du Cycliste ».

Les objectifs de ce brevet :

- valoriser pleinement les enfants et les progrès qu'ils ont faits à vélo au cours de l'année ;
- rassurer les parents sur la capacité de leur enfant à se déplacer en sécurité dans le trafic ;
- favoriser les déplacements à vélo vers l'école.

U. EMPLOI



1. L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse : Rue de la Station, 11
GSM : 0479/47 06 63
Fax. : 081/65.79.96
Email : ale@perwez.be

Responsable : Bernadette BOURCY

Horaires : Uniquement sur RDV pris par mail ou téléphone le lundi et le mardi de 9h à 17 h, ainsi que le vendredi des semaines paires, de 9h à 17h..

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;
- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

2. La Maison de l'Emploi

Adresse : Rue de la Station, 11
Tél. : 081/239 500
Email : maisondelemploi.perwez@forem.be

Coordinateur : Lalie GUERRIER

Horaires : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h – Le mercredi de 8h30 à 12h. En dehors de cet horaire, sur RDV ou convocation.



La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation... Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation.... Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, ...).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

V. CULTURE

1. Le Centre culturel

Coordonnées de contact : Grand-Place 32

1360 Perwez

Tél. 081/23 45 55

Email : info@foyerperwez.be

Site internet : www.foyerperwez.be



Président : Robert BERWART

Directeur : Thibaut BROHET

Fondé le 19 février 1976, le Foyer, c'est un foisonnement d'activités pour petits et grands à vivre en toute convivialité ! Musique, danse, théâtre, arts de rue, cinéma... : toutes les formes d'art se bousculent tant chez nous que dans les rues et les places de villages. C'est aussi une multitude d'activités pour penser et agir autrement : ateliers DIY, débats, donneries... Sans oublier l'univers vibrant de créativité d'Osez'art qui propose des ateliers et des stages tout au long de l'année.

En 2023, le Foyer comptait près de 60 associations membres dont les activités sont soutenues notamment par la mise à disposition d'une infrastructure de qualité ainsi

❖ Membres du Conseil d'administration

Chambre privée		
LES BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar
BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira
COMITE TELEVIE	BERWART	Robert
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
2 postes à pourvoir		
Chambre publique		
Représentant Ensemble	GODFRIAUX	Jordan
Représentant Ensemble	MARCHAND	Luc
Représentante Ensemble	FLABAT	Aurélié
Représentant DRC +	ANTOINE	Baptiste
Représentante DRC +	VANDENBROUCKE	Valérie

❖ Composition de l'assemblée générale et associations membres

MEMBRES EFFECTIFS	Représentant à l'AG	
ACTION CATHOLIQUE RURALE DE PERWEZ	FLESCH	Marie-Claire
ALCOOLIKES ANONYMES	DEFOIN	Vincent
ASBL LE 15 AOUT, Comité des Fêtes	MARCHAL	André-Marie
ATELIER DU BOUT DU MONDE	SALVO	Clotilde
ACADEMIE SALSARTHERAPIE PERWEZ	SOUMOY	Alain
AMICALE PHILATELIQUE de PERWEZ ET environs	POUYEZ	Alain
AU BLANC BWES Maison Abbeyfield de Perwez	THIRION	Michel
BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar

BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira
BIODANZA	WEINHÖFER	Karine
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
CECIPHO	LERAT	Jean-Luc
CEFOC - CENTRE DE FORMATION CARDIJN	KABONGO	Pontien
CERCLE DES PEINTRES DE L'AMITIÉ	LALLEMAND	Bernadette
CEREDIAN	BOETS	Betty
CHORALE ODE-GAMME	FELTEN	Catherine
CIEP	EGGERICKX	Vincent
COBEPS	FERRYIN	Patrick
CODE MEMOIRE	WASTERLEIN	Helder
COMITE DU CARNAVAL	WASTIAUX	Laurent
EAGLES STAR COUNTRY DANCERS	CAVALIER	Jean-Claude
ENEO - UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS	DEBOUCK	Juliette
ENTR'ARTIST	LAEVENS	Laetitia
FBIA	MATHYS	Pauline
Fédération culturelle du Brabant wallon et de Bruxelles	BODSON	Joseph
FREQUENCE EGHEZEE	CLAES	Christophe
GAP (Thorembais)	JEANFILS	Guy
GAPEP	LENGELE	Jean-Luc
GENERATION WEB	DETRAUX	Philippe
GESED ASBL	WACQUIER	Fabrice
GUILDE DE LA MANDRAGORE	QUINTIN	Raphaël

INSPIRONS ASBL	VAN RYMENAN	Anne
LA COMPAGNIE DU GRENIER	NEDERLANDT	Valérie
L'HIRONDELLE ASBL	KRIREM	Christophe
LA CONTREE ASBL	ORBAN	Romain
LE GRIMOIRE D'EOLE	TAETS	André
LE PRIEURÉ SAINTE MARIE ASBL	LIENARD	Sophie
LES AMIS DES BLEUS	MARTIN	Guy
LES FLOTS MOUVANTS	LIEGEOIS	René
LES REFRAINS DE L'AMITIÉ	GODFRIAUX	Marie-Claire
LES TROUBADOURS DE RAMILLIES	JANSSENS	Ernest
LIRE ET ÉCRIRE ASBL	PAPADOPOULOS	Sophia
MAISON CROIX ROUGE ARDENNES BRABANCONNES	GILLAIN	Marie Gabrielle
MISSION 2000	BOUSSALAA	El Hassan
MUSÉE DU SOUVENIR 40-45 asbl	HEYLEN	Benjamin
FREQUENCE EGHEZEE	CLAES	Christophe
ORBAIS-KI-BOUGE	LITT	Vincent
OSER LA VIE	OSUMBU	Afrindo
PHÉNOMÉNA ACADEMY	GREDE	Pasqualina
PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES DE PERWEZ	HERMAN	Elliot
ROYALE HARMONIE JODOIGNE	TOSSENS	Christophe
SAUVERDIAS D'AVAURCÉ	JAUQUET	Emile
SCENETIC DANCE SCHOOL (anc.EXECUTIVE)	LECOCQ	Melody
SOLEIL D'ARGILE asbl	VAN DEN HEUVEL	Françoise

SOLENSCÈNE CEC	GERARD	Geneviève
TÉLÉVIE PERWEZ	BERWART	Robert
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
UN JUNIOR POUR UN SENIOR	DECLOUX	Joseph
ZANNI asbl	LOHEST	Agnès
REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE		
PROVINCE DU BRABANT WALLON	COOLS	Etienne
FWB	LEUNIS	Simon

❖ Associations sortantes en 2023

GIACH	HERMANT	Johan
PERWEZ PROMOTION	BRAEM	Thierry
LA TROUPE DE L'AMITIE SAUVENIEROISE	ROBERT	Elise
SOLEIL EN SOI	VANDERSCHUEREN	Françoise
CANALDO	TURNER	Laurent
ORAVI	DEVONIN	Julie

❖ Associations entrantes en 2022

MA TERRE DE LUMIERE	DECOCK	Nathalie
CLEMENT REY	REY	Clément
FORABRA	GAA	Khalid

❖ Actions 2023

- Semaine de la solidarité : novembre 23 en collaboration avec le CNDC (11 11 11) – ateliers déclics et en insertions/ciné-club/apéro débat-concerts/théâtre/scolaire
- Le Festival du film citoyen Vivre debout « En quête de sens », renforcement de l'implication du Collège Da Vinci.
- Plus de 40 spectacles dans le Foyer et en dehors, toutes disciplines confondues : théâtre, musique, danse...
- Mais aussi : 5 ateliers Déclic + Déclic avec public en insertion, Gratiféria, poursuite de l'appui au Repair café (1/mois), café des auteurs, Cinéclub, des ateliers créatifs et stages...

2. Bibliothèque et ludothèque « Le Grimoire d'Eole »

Depuis mars 2015, la bibliothèque communale a changé de statut. Elle est désormais gérée sous la forme d'une ASBL dénommée « Le Grimoire d'Eole ».



Coordonnées de contact : **Le Grimoire d'Eole**

Rue Lepage 7

1360 Perwez

GSM : 0471/36.75.76

Email : bibliotheque@perwez.be

Site internet : <https://www.grimoiredeole.be>

Page Facebook : Le Grimoire d'Eole

Equipe : Florence PRUMONT (responsable bibliothèque)

Carine MAES (bibliothèque)

Evelyne PARDONGE (animations bibliothèque et ludothèque, communication)

Hélène WILMOTTE (bibliothèque)

Fréquentation (chiffres arrêtés le 14/11/2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'usagers actifs	912	928	1.100	1.164	1.002	1.209
Nombre de prêts (livres, documentaires, revues et jeux confondus)	18.379	22.814	19.625	29249	30773	26.445
Nombre de livres	12.515	13.221	14.025	13.035	13.014	12.706

La bibliothèque a un public essentiellement familial et perwezien. Les associations et collectivités de Perwez (écoles, enseignants, maisons de repos, centre culturel, ATL, Animômes...) représentent 10% des lecteurs de la bibliothèque et de ses prêts.

Le Grimoire propose aussi une ludothèque de 843 jeux dont 16 jeux géants.

En plus de mettre à disposition des livres et des jeux, le Grimoire d'Eole organise des animations pour mettre ses collections en avant : séances lectures (Contàbébés, Racontines), club de lecture pour adultes (Rencontres coup de cœur), soirées jeux, animations créatives (Atelier Papier), animations dans les écoles, dans les maisons de repos et avec les associations de Perwez.



Séance de Contàbébés

Le thème de l'année 2022/2023 était Lire dans tous les sens. Dans ce cadre, le Grimoire a proposé :

- des séances d'éveil musical aux enfants avec le CEC Sol en scène,
- des ateliers d'écriture avec le CEC Osez Art,
- des animations thématiques dans les écoles et dans les maisons de repos,
- des initiations Bébé signe et DME pour les jeunes parents à la bibliothèque,
- un atelier tout doux dans chaque école dans le cadre de l'ATL (Créatibook : lecture, musique et création),
- des ateliers artistiques hauts en couleurs avec le CEC Osez Art.

En 2023, la bibliothèque a aussi participé à la journée des familles organisée par la Commune, le 4 juin.

Pendant les congés scolaires, le Grimoire propose un programme adapté : par exemple des escape game, l'action Délibère-toi (customisation de frigos avec les résidents du Val d'Orbais), ainsi que les séances de Lire dans les Parcs auprès de la boîte à livres de chaque village de l'entité.



Réalisation d'un frigo-livres au Val d'Orbais



Animation dans une école de l'entité

W. SPORT



Contact : Mathieu LEGROS, gestionnaire des infrastructures sportives
Bureau au centre sportif de Perwez, rue des Marronniers 17
Tél. 081/ 656 023 – 0473/844 613
Email : centre.sportif@perwez.be

Equipe : Ingrid MARCHAL
Thierry FORIN
Katty THIRION
Georges VILERS

Plus de 4000 personnes fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives perwésiennes qu'il s'agisse du complexe sportif de Perwez, de son hall de tennis, des différents terrains extérieurs ou de la salle de sports de Thorembois-les-Béguines.

Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié, et certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

❖ Listing des clubs fréquentant les centres sportifs de Perwez et/ou de Thorembois-les-Béguines

Pas moins de **28 clubs** sont actifs dans les infrastructures sportives perwésiennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs Handball Club Perwez Jaguar Hockey Club Perwez Royal Football Club Perwez Volley Club Eagles Volley Club Perwez	Sports de combat Aïkido Club Perwez Escrime "Les 3 armes" Hakmi Academy Judo Club Thorembois Krav Maga KMG Ju-jitsu "Seishin Kyoiku" Taekwon-Do Club Perwez	Sports de raquette Badminton "Les fous du volant" Club de tennis de table Perwez Pickleball Team Quality Tennis Développement Tennis Club Perwez
Sports artistiques et gymniques Club de danse Phénoména Academy Club de danse Entr'Artist Enéo Sport Perwez Respiration Relaxation Club Gymnastique sportive (CFS)	Multisports Anim'Sport Les Copains du Sport Promosport	Sports athlétiques Club sportif de la Dyle (athlétisme) La Foulée perwésienne (jogging)
		Autres Aéromodélisme

❖ Événements organisés au centre sportif en 2023

- 9, 19 et 26 janvier 2023 : Éliminatoires du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 20 et 23 mars 2023 : Demi-finales du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 25 et 26 mars 2023 : Championnats de Belgique d'escrime organisés par le Cercle d'escrime "Les 3 Armes"
- 26 mars 2023 : Parcours VTT organisé au profit du Télévie
- 6 avril 2023 : Finale du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- Avril, mai et juin 2023 : Interclubs de tennis organisés par le Tennis Club Perwez
- 14 mai 2023 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 22 mai 2023 : Journée sportive EnéoSport organisée en collaboration avec la Commune de Perwez
- 26, 27 et 28 mai 2023 : Tournoi de football pour les jeunes organisé par le Royal Football Club Perwez
- 2 juin 2023 : Tournoi de football pour les dames organisé par le Royal Football Club Perwez

- 4 juin 2023 : Journée des Familles organisée par la Commune de Perwez
- 29 - 30 juin et 3 – 4 juillet 2023 : Journées sportives inter-écoles organisées par la Commune de Perwez
- 30 juillet 2023 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Perwez
- 1er septembre 2023 : Inauguration du centre de remise en forme PAZAPA
- 16 et 24 septembre 2023 : Participation au relais des "1000 km du fair-play" organisé par le Panathlon
- 2 octobre 2023 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 14 octobre 2023 : Défi handisportif organisé dans le cadre de l'émission télévisée CAP48 – Les Baroudeurs
- Congés scolaires : Lors de chaque congé scolaire, plusieurs stages sont organisés par les clubs fréquentant les infrastructures sportives de notre commune et rencontrent un franc succès. Des centaines de jeunes peuvent ainsi s'adonner à leur activité favorite lors de ces périodes.

De nombreuses rencontres de championnat se déroulent également le week-end durant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer et hockey.

Digitalisation de la gestion des infrastructures sportives

En février 2023, le service des Sports s'est doté d'un logiciel informatique permettant au personnel d'assurer au mieux la gestion administrative quotidienne des différentes infrastructures sportives. De plus, grâce à cette plateforme, les clubs peuvent à présent consulter à tout moment les réservations qui leur sont attribuées, les factures qui en découlent et ajouter ou supprimer des occupations. Les particuliers désireux de réserver un terrain de tennis peuvent également se créer un compte utilisateur qui leur permet de consulter le planning d'occupation, réserver un court selon les plages horaires disponibles et effectuer le paiement de la location en ligne via Bancontact.

L'adresse de cette plateforme : <https://cs-perwez.big-captain.com/login/>



Journée sportive et découverte à destination des aînés

Le 22 mai 2023, la Régionale du Brabant wallon EnéoSport et la Commune de Perwez unissaient leurs forces pour organiser une journée sportive et découverte à destination des 50 ans et plus. L'occasion pour une centaine de personnes de s'adonner à la pratique de plusieurs activités sportives. Ainsi, étaient proposées les activités suivantes : pickleball, gym viactive, badminton, indiaka, marche, bungypump, biodanza, danses en ligne...La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et, de l'avis de tous les participants, fut une réussite.



Journée des Familles

Sous l'égide du service des Sports et de l'Accueil Temps Libre (ATL), la Journée des Familles a rassemblé le 4 juin 2023 de très nombreux acteurs perwéziens : le Centre culturel, le Grimoire d'Eole, le Cercle historique, l'équipe d'Ani'Mômes, du Musée du Souvenir 40-45, du Planning familial, la Fondation rurale de Wallonie, Osez'Art, etc. et bon nombre de clubs sportifs, sans oublier la musique. Au total, une quarantaine de stands attendaient les perwéziens avec des démonstrations, des animations, des jeux, des documents explicatifs... Et partout, de grands sourires et des familles ravies !

A chacun des 4 grands pôles d'activités, les familles recevaient un cachet et, à l'issue de la balade découverte, une jolie gourde au logo de la journée. Cet événement s'est clôturé par un spectacle de magie au Centre culturel pour le plus grand bonheur des petits et grands.



Mise en concession du centre de remise en forme du Centre sportif de Perwez

Depuis le 1er septembre 2023, à la suite de la signature d'un contrat de concession, le centre de remise en forme du Centre sportif de Perwez est géré par un nouveau concessionnaire et porte le nom de "PAZAPA". Le centre propose des activités individuelles et des cours collectifs afin de retrouver forme, santé et mieux-être. Le centre est composé d'une salle de fitness et d'un espace wellness.



1000 km du Fair-Play

Cette année, la Commune de Perwez a encore une fois participé activement aux 1000 km du Fair-Play organisés par le Panathlon Wallonie-Bruxelles. Le 16 septembre, lors du marché hebdomadaire de la commune, un stand Fair-Play a été mis en place avec un vélo « home trainer » pour que les citoyens puissent cumuler les kilomètres. Le 24 septembre, les sportifs et spectateurs des différentes rencontres ayant lieu au Centre sportif de Perwez étaient invités à faire de même. A Perwez, les valeurs de Fair-Play ont toute leur importance dans la promotion des activités sportives.



CAP 48 – « Les Baroudeurs »

Dans le cadre de l'émission « Les Baroudeurs » de CAP48, un défi handisportif a été proposé à Sébastien Nollevaux et Raphaël Scaïni, journalistes et présentateurs TV à la RTBF, le samedi 14 octobre 2023 sur la piste d'athlétisme du Centre sportif de Perwez en présence de Léa Bayekula, handisportive belge, et du public. La séquence était diffusée en direct sur les antennes de la RTBF et commentée par Maureen Louys.



X. Culte et laïcité

Lieux de culte



Perwez : Eglise Saint-Martin

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU

muwala60@gmail.com

Rue des Carrières 10 bte 4

Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : Eglise Saint-Lambert

Desservant : Ignace KANYEGANA

kanigna@gmail.com

paroisseorbais@gmail.com

Rue Trémouroux 107

Tél : 081/306 329 – GSM : 0492/498 532

www.paroisseorbais.blogspot.be





Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
 Tél : 081/307 671

Thorembais-les-Béguines : Eglise Saint-Roch et Saint-Martin

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
 Tél : 081/307 671



Malèves : Eglise Saint-Ulric

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA
 MISAND
paroissemaleves@gmail.com
 Rue de la Cure 1
 Tél : 010/888 091
www.saintulric.be

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Desservant :
 Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
 Rue de la Cure 1
 Tél : 010/888 091



Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA
 MISAND
paroissemaleves@gmail.com
 Rue de la Cure 1
 Tél : 010/888 091

Unité pastorale de Perwez

Afin de réunir dans la prière tous les chrétiens de l'entité, Michel MUWALA, curé de Perwez, coordonne l'Unité Pastorale de Perwez, depuis 2021.

Dans les églises de Perwez, ça bouge !

Consultez les horaires des messes et suivez les actualités pour chaque église de l'entité sur le site :

www.upperwez.be



Fabriques d'église

- Perwez : Eglise Saint-Martin
Président de la fabrique : Monsieur Alphonse LIBERT
- Orbais : Eglise Saint-Lambert
Président de la fabrique : Monsieur Philippe Van CAILLIE
- Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond
Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE
- Thorembais-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin
Présidente de la fabrique : Madame Lise-Marie HELAERS
- Malèves : Eglise Saint-Ulric
Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD
- Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption
Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS
- Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
Présidente de la fabrique : Madame Danielle BACKAERT

Laïcité



L'association laïque PERWEZ-Incourt (A.L.P.I.) dont la présidente était madame Bernadette VINCART-JAUQUET s'est dissoute en 2022.

Le pôle de référence est donc Centre d'Action Laïque du Brabant wallon.

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 WAVRE

010/ 22 31 91

Email : calbw@laicite.net

www.calbw.be

Y. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Budget participatif

Le budget participatif offre aux Perwéziens l'opportunité de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune. Une première édition dotée de 50.000 € fut lancée en 2020, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie. Cinq beaux projets proposés par des citoyens ont été sélectionnés. Certains sont terminés et réjouissent déjà les Perwéziens (Four à pain, Up Radio, chalet de rangement pour Orbais-Ki-Bouge) ; d'autres sont toujours en cours.

En 2023, c'est une deuxième édition qui a vu le jour, avec un budget de 50.000 € à disposition des associations locales et des groupements de citoyens. Six projets ont été proposés et 5 ont été retenus par le comité de sélection constitué des membres de la Commission Locale de Développement Rural, et cela sur base d'une grille d'analyse de 11 critères, fixée par la Région wallonne.

Dans l'image ci-dessous sont repris les cinq projets retenus :

BUDGET PARTICIPATIF LES 5 PROJETS LAURÉATS



Un sixième projet n'a pas été retenu pour cause de non-recevabilité du critère de localisation sur le domaine public (article 4 du règlement).

Avec l'aide des agents communaux, les porteurs de projets ont désormais 2 ans pour mettre en œuvre ces projets d'intérêt public, décidés PAR des Perwéziens POUR des Perwéziens !

2. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

Agent communal : Jérôme SNAPPE, jerome.snappe@perwez.be, 081/659 260

Depuis plus de 30 ans, notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Le Conseil communal choisit les membres selon une répartition géographique équilibrée, en veillant à assurer la représentativité tant des intérêts économiques, sociaux, culturels et touristiques que des associations de protection de l'environnement et des organisations professionnelles concernées.

À la suite des élections d'octobre 2018, la composition de la CCATM a été revue. Voici les nouveaux membres en fonction depuis l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 novembre 2019.

À la suite de la démission d'un membre en 2022, voici la dernière composition en vigueur en 2023.

Président de la C.C.A.T.M. :	Raymond FADEUR
Membres représentant le quart communal :	
<u>Membres effectifs :</u>	<u>Membres suppléants :</u>
COOLS Etienne (Ensemble)	DROPSY Frédéric (Ensemble)

JANDRAIN Michel (DRC+)	PEETERS FLORENCE (DRC+)
Membres représentants la population : <u>Membres effectifs :</u> MARCHAL André-Marie JACQMAIN Eric HIVRE Laurence MASSON Thierry GENARD Hugues GOFFINET Jacqueline	<u>Membres suppléants :</u> POLIART Francine CAMPION Sébastien ROSELLE Bernard COLON André MATONDO Bijela Alda VANDENBROUCKE Bastien
Secrétaire de la C.C.A.T.M. :	SNAPPE Jérôme

❖ Compétences de la C.C.A.T.M.

- Recours obligatoire à l'avis de la C.C.A.T.M.

Dès le 01 juin 2017 (entrée en vigueur du CoDT), l'avis de la C.C.A.T.M. était obligatoire dès qu'une demande de permis déroge à un outil ayant valeur règlementaire. Cette obligation a été supprimée fin 2019 suite à une modification du CoDT. Il n'y a donc plus de consultation obligatoire de la C.C.A.T.M. pour des demandes de permis.

Néanmoins, dans certaines procédures d'approbation, l'avis de la C.C.A.T.M. sera obligatoirement sollicité :

- études d'incidences sur l'environnement ;
- rénovation urbaine ;
- schéma de développement communal ;
- guide communal d'urbanisme
- schémas d'orientation locaux ;
- liste des arbres et des haies remarquables ;
- les données d'études d'incidences.

- Recours facultatif à l'avis de la C.C.A.T.M.

L'avis de la C.C.A.T.M. peut être demandé par le Collège communal dans diverses procédures d'approbation :

- le permis d'urbanisme ;
- le permis d'urbanisation ;
- le certificat d'urbanisme.

L'administration propose les dossiers pouvant potentiellement passer en C.C.A.T.M. et le Collège suggère un ordre du jour au Président.

❖ Sujets traités par la C.C.A.T.M. (du 05-11-2022 au 30-11-2023)

Séance du 22 novembre 2022

1. Demandes de deux permis d'urbanisme pour la construction de 2x2 maisons mitoyennes à PERWEZ ;
2. Demande de permis d'urbanisme pour le placement de panneaux photovoltaïques au sol à Thorembais-les-Béguines ;
3. Demande de permis d'urbanisme pour la transformation de volumes secondaires à PERWEZ ;
4. Demande de suppression d'une partie non carrossable du chemin n°28 à PERWEZ.

Séance du 13 décembre 2022

1. Demande de permis d'urbanisme pour la démolition et la reconstruction de bâtiments agricoles à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande de permis d'urbanisme pour la construction de deux maisons mitoyennes à Thorembais-les-Béguines.

Séance du 21 février 2023

1. Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un hangar agricole à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un immeuble de 21 appartements à PERWEZ.

Séance du 03 avril 2023

1. Demande de permis d'urbanisme et de permis d'environnement pour la rénovation d'une ferme classée à Thorembais-les-Béguines.

Séance du 14 novembre 2023

1. Demande d'avis sur le schéma d'orientation local n°14 dit « Thorembais-Saint-Trond Village ».

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Agent communal relais : Isabelle MASSON, isabelle.masson@perwez.be, 081/649 257

En 2018, la Commune de Perwez s'est lancée dans une nouvelle et 4^e Opération de développement rural, avec le soutien de la Fondation rurale de Wallonie. Dans la foulée, une Commission locale de développement rural, représentative de la population, a été mise sur pied.

La phase préparatoire du Programme de Développement rural s'est terminée le 8 décembre 2022 sur la validation du Programme par les autorités régionales. Place alors, sur une période de 10 ans, à la mise en œuvre des projets, avec la CLDR. Pour cette nouvelle phase, un appel à candidatures a été lancé en juin 23 pour élargir la CLDR.

La composition reprise dans le tableau qui suit a été approuvée par le Collège communal en date du 17 août 2023

Représentants de la population	Nom	Prénom
	Malèves-Sainte-Marie-Wastines	
	BLANJEAN	Donatienne
	DRIJVERS	Pierre
	MERTENS	Rita
	ORBAIS	
	BUIS	Valérie
	COOLS	Etienne
	LELONG	Stéphanie
	LITT	Vincent
	PERWEZ	
	CICARELLA	Marie
	COURTOY	Pierre
	DANEELS-GOUDAER	Joëlle
	DELSAUTE	Anne-Françoise
	DUSOULIER	Anne-Catherine
	MAHMOUDY	Raja
	MANIQUET	Gautier
	MENCHI	Lisa
	RAUCENT	Bernard
	TOUSSAINT	Michaël
	Thorembais-les-Béguines	

	CHANTRY	Christophe	
	DURIE	Christian	
	GOSSELIN	Hervé	
	MEERSCHAUT	Véronique	
	Thorembais-Saint-Trond		
	BRETTON	Vincent	
	DROPSY	Frédéric	
	HAMZAOUI	Mounira	
	Kawe LOTONU	Marie-Claire	
Quart politique	Nom	Prénom	Groupe politique
	GODFRIAUX (président)	Jordan	Ensemble
	De BROUWER	Véronique	Ensemble
	MARCHAND	Luc	Ensemble
	SEVERIN	Dimitri	Ensemble
	ALDRIC	Jean-Marc	DRC+
	COLON	Elisabeth	DRC+
	NOEL	Jules	DRC+
	PEETERS	Florence	DRC+

En 2023,

❖ Avancement des fiches projets de l'ancienne CLDR

Fiche n°42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez

Le 15 mai 2018, le Ministre COLLIN a approuvé l'avant-projet chiffré suivant :

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	1.938.197,88 €		1.320.876,33 €		617.321,55 €

2019 : Le dossier est prêt tant du point de vue du permis que du projet.

2020 : Suite à l'approbation de la tutelle et à la réception des subsides du SPW, les appels d'offres ont été réalisés.

2021 : Début des travaux.

2022 : Arrêt des travaux. La société en charge de ceux-ci étant en procédure de redressement judiciaire et par la suite tombée en faillite.

2023 : relance des travaux avec un nouvel adjudicataire, moyennant une augmentation du total général initialement prévu d'environ 450.000 €

❖ Sujets traités par la CLDR en réunion

Séance du 15 décembre 2022

1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 18/05/2022
2. Retour sur la présentation du projet de PCDR au Pôle Aménagement du Territoire
3. Dynamique CLDR – Courrier de relance, appels à nouveaux membres et retour à la population
4. Point décisionnel – Lancement du Budget participatif 2023 : approbation par la CLDR
5. Divers :
 - Point d'info sur le projet de skatepark
 - Suivi du projet « Four à pains » (budget participatif 2020)
 - Visite de terrain au Pré du Duc le 1à décembre 2022 (appel à projets BiodiverCité)
 - Evaluation accompagnement FRW.

Séance du 9 mars 2023

1. Approbation des comptes-rendus des réunions CLDR du 30/11/2022 et du 15/12/2022
2. Programmation des projets à 3 ans du PCDR et approbation du Rapport annuel 2022
3. Budget participatif 2023
4. Retour à la population et appel à candidatures CLDR (remplacement des membres démissionnaires)
5. Divers

Séance du 21 juin 2023

1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 9/03/2023
2. Budget participatif 2023 – Comité de sélection : présentation et analyse des 6 projets reçus
3. Retour à la population lors de la journée des familles du 4 juin et suivi de l'appel à candidatures CLDR
4. Topo sur l'avancée des dossiers PCDR en cours
5. Divers

Séance du 3 octobre 2023

1. Rencontre avec les nouveaux membres de la CLDR
2. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 21/06/2023
3. Etat d'avancement des projets en cours (maison de village à Thorembais-les-Béguines, skatepark)
4. Activation de la prochaine demande de convention-faisabilité : 1.7 Création d'un cœur de quartier au Ponceau
5. Lancement d'un projet « mobilisateur » ?
6. Divers
7. Verre de l'amitié



*Accueil des nouveaux
membres et activation
de la Fiche-Projet 1.7.*

03/10/2023



3. Seniors Consultants

Agent communal relais : Isabelle MASSON, isabelle.masson@perwez.be, 081/649 257

Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.



La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

Présidente : Jacqueline SAUVAGE-GOFFINET

Secrétaire : René GHYSELS

Composition du groupe revue en 2023

Perwez	Orbais
René GHYSELS	Raymond MOHIMONT
François LEGROS	
Victor MASSON	Thorembais-Saint-Trond
Harry WALLING	Béatrice DEGUELDRE
	Jacques FASTREZ
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	José GEORGES
Jackie NEATH	Jacqueline GOFFINET
	Guy JEANFILS
Thorembais-les-Béguines	Nicole PERBAL
Josiane DEWOLF	

Activités en 2023

- Réunions

Les Seniors Consultants de Perwez ont tenu leur réunion mensuelle dans la salle du Conseil aux suivantes :

- séance du 7 décembre 2022
- séance du 1^{er} février 2023
- séance du 4 avril 2023
- séance du 2 mai 2023
- séance du 6 juin 2023
- séance du 5 septembre 2023
- séance du 3 octobre 2023
- séance du 7 novembre 2023

Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur le site internet communal :

<https://www.perwez.be/commune/vie-politique/Conseils%20consultatifs/les-seniors-consultants-1>

- Proposition et organisation d'une activité festive pour les aînés : « **La Revue des Galeries** », le 15 janvier 2023
- **Actualisation de la page FB/ Seniors Consultants de Perwez** qui compte aujourd'hui 136 « followers »
- Distribution par les Seniors Consultants eux-mêmes d'un **flyer de présentation** du groupe : composition, missions... et appel à candidatures de nouveaux membres
- Organisation d'une conférence relative à la sécurité routière, « **Seniors toujours sur la route** » en collaboration avec l'AWSR, le 1^{er} mars 2023
- Participation à la **Caravane des liens** organisée par le Gal Culturalité sur la Place du Ponceau les 23 et 24 mai. Les Seniors Consultants ont assuré le service et offert des tartes sur leur budget. Un joyeux moment de convivialité pour les aînés de l'entité !



- Abandon, faute de participants, de la **permanence** des Seniors Consultants, qui se tenait les 1^{ers} mercredis du mois de 10h à 11h à l'Espace Papote, rue Station 13 à Perwez
- Création d'**ateliers d'initiation à l'informatique** les 1^{ers} mardis du mois de 14h à 16h et les 3^e mardis du mois de 9h30 à 11h30 à l'Espace Papote. Ces ateliers ont été repris par le CPAS.

- Collaboration avec le Cercle historique et Cécipho pour des projections gratuites de films et photos d'archives : « Perwez d'antan » (27 janvier et 9 février), « Orbais d'antan » (10 février), et « Thorembois-les-Béguines d'antan » (28 octobre).
- Proposition et organisation d'une activité festive : trajet en car pour aller assister le 8 décembre 2023 à la Sucrerie (Wavre) au spectacle « Gospel for Life »
- A l'initiative des Seniors Consultants, conception et collecte des informations pour « un Guide des Aînés », reprenant, sous format papier pour éviter la fracture digitale, les informations utiles et les services offerts aux aînés sur le territoire communal et aux alentours. Réalisation, mise en page et distribution avec l'aide du service Communication. Publication sur le site de Perwez, dans la rubrique Publications et dans la rubrique des Seniors Consultants.



4. BetterStreet

Depuis 2015, l'Administration communale s'est dotée d'un nouvel outil pour gérer l'espace public de manière plus efficace, plus rapide, plus moderne et collaborative : BetterStreet.

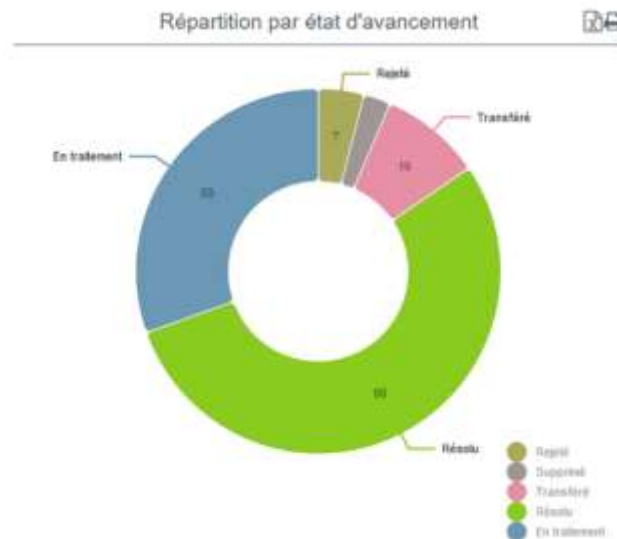


Si un citoyen de Perwez, constate un problème (éclairage défectueux sur la voie publique, avaloir bouché, dépôt clandestin...), il peut prendre une photo géolocalisée avec votre smartphone et, grâce à l'application BetterStreet, l'envoyer directement à l'Administration communale.

En 2023, quelque **195 signalements** (chiffres du 20 novembre 2023) sont parvenus à l'administration, majoritairement pour des soucis de signalisation et de dépôts clandestins.

Espace public – catégories les plus utilisées

- ✓ Signalisation : 51
- ✓ Dépôt clandestin : 40
- ✓ Route – Trottoir : 26
- ✓ Collecte des déchets : 19
- ✓ Mobilier urbain : 13
- ✓ Avaloir-Egout : 10
- ✓ Nid de poule : 6
- ✓ Eclairage public : 5



Z. INFORMATION

1. Télévision locale : Canal Zoom

Coordonnées de contact : Passage des Déportés 2 - 5030 Gembloux
 Tél. : 081/613 009 - Fax. 081/612 999
 Email : info@canalzoom.com
 Site internet : www.canalzoom.com



Directrice : Corinne MARLIERE
Rédacteur en chef : Ludovic DELORY

Cette télévision communautaire couvre les communes de GEMBLoux, CHASTRE, WALHAIN ET PERWEZ. Les programmes sont diffusés 24h sur 24, les informations étant diffusées à heure pile.

2. Radio locale : UpRadio

Adresse : UpRadio – Centre culturel de Perwez
 Grand-Place 32 - 1360 Perwez
 Tél. 081/656 868
 Email : info@upradio.be



Président : Christophe CLAES – 0498/76 51 83
Responsables programmation : Christophe CLAES et Stéphane DE BLUTS

Fondée en 1981, la radio locale perwézienne s'appelait Radio Coquelicot.

C'est le 21 mars 2010 qu'elle a pris le nom de Up Radio avec une couleur musicale teintée de hit, pop & rock, ce qui la différencie des radios avec une touche d'informations régionale et locale.

Elle couvre la zone de diffusion de la partie Est du Brabant wallon (Chastre, Chaumont-Gistoux, Incourt, Jodoigne, Perwez, Ramillies et Walhain) et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, La Bruyère, Sombreffe et Spy). La fréquence pour Perwez est **98.7**.

Pour continuer à diffuser de manière qualitative, elle avait besoin d'un nouvel équipement. Grâce au budget participatif, elle a pu acquérir un émetteur et du matériel de radiocommunication (en pièces détachées) et une table de mixage.



Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mardi 12 décembre 2023

PRÉSENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins;
BIDOUL V., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., JANDRAIN M., NOËL J., ALDRIC J.-M., HEMPTINNE M.,
MARCHAND L., SEVERIN D., ALDRIC J., DRAUX V., PEETERS F.,
GREDE P., Conseillers communaux;
THIBEAUX S., Directrice générale;

EXCUSÉ(S) : CAMBRON C., DARDENNE M., HERION G., COLON E., Conseillers communaux;

Objet : Budget communal- Exercice 2024 - Rapport annuel 2023 en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - Commentaires

Le Conseil :

Préalablement au vote sur le budget communal de l'exercice 2024 et en vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation :

«... Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent ...».

Ce rapport annuel 2023 a été arrêté par le Collège communal en séance du 30 novembre 2023

Le Conseil prend connaissance du rapport annuel communal présenté en séance.

PREND ACTE

La Directrice générale
(s) S. THIBEAUX

La Directrice générale

Stéphanie THIBEAUX

Par le Conseil,

Le Bourgmestre:
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,
délivré le 14 décembre 2023

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

